



IVAN
GOBRY

Le Roman de
Louis XIV

Un roi, trois femmes



éditions du

ROCHER / VLADIMIR FÉDOROVSKI

présente *Le roman des lieux et destins magiques*

LE ROMAN DE LOUIS XIV

Du même auteur

Vingt-huit biographies dans la collection *Histoire des rois de France*, chez Pygmalion.

Douze reines d'Europe, Pygmalion, 2013.

Les Capétiens, Tallandier, 2001.

Charles VII, Tallandier, 2001.

Louis XI, Tallandier, 2001.

Charlemagne, Le Rocher, 1999.

Les Premiers Rois de France, Tallandier, 1998. *Clovis le Grand*, Régnier, 1995.

Le Procès des Templiers, Perrin, 1995.

Les Martyrs de la Révolution française, Perrin, 1995. *Joseph le Bon*, Mercure de France, 1991.

La Révolution française et l'Église, Fideliter, 1989.

Saint Thomas d'Aquin, Salvator, 2005.

Saint Augustin, Pygmalion, 2004.

Saint François d'Assise, Seuil, 1957 (76^e mille), Tallandier, 2003.

Mathilde de Toscane, Clovis, 2002.

La Reine Christine, Pygmalion, 2001.

Angèle de Foligno, Guibert, 1998.

Frédéric Barberousse, Tallandier, 1997.

Saint Martin, Perrin, 1995.

Pie IX, Picollec, 1992.

Luther, La Table Ronde, 1991.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

intermédiaire.

Quelques heures plus tard, mademoiselle de La Vallière, se penchant à la fenêtre, vit passer Benserade. Elle l'appela. Elle savait, elle, qui était le rédacteur de la lettre ; il ne savait pas, lui, qui en était la destinataire. Dès qu'il fut entré, et que la demoiselle l'eut félicité, il ne douta plus de son bonheur. Il se jeta à ses pieds, lui débitant des vers de sa composition qu'il tenait prêts sans doute pour une telle circonstance. Louise eut de la peine à le relever.

– Eh non, lui affirmait-elle, ce n'est pas cela !

Elle parvint à le remettre sur ses jambes.

– Ce que je vous demande, arriva-t-elle à lui préciser, c'est une réponse à cette lettre.

Nous ignorons ce que furent ces lettres de Benserade. Nous ignorons aussi le ton que leur faisait prendre l'inspiratrice. Il n'était certainement plus sévère, à considérer sa conduite postérieure. Si l'on en juge par la façon dont il ferait bientôt tomber son attitude farouche, il convient de supposer qu'elle ne disait ni un oui ni un non. Elle ne pouvait décemment, en pleine monarchie absolue, ignorer tant d'attention à son égard. Elle ne devait, pour sauvegarder sa vertu, aller plus loin que quelques concessions. Elle appartenait à la cour, c'était son devoir d'adopter les usages de la cour. Du moins les plus honnêtes.

Ce fut à ce moment que Louise de La Vallière, à la fois par ses grâces et par sa réserve, inspira de vifs sentiments au surintendant Fouquet. Ignorant les discrètes démarches du roi auprès de cette beauté, il estima qu'elle céderait facilement aux avances de l'homme le plus riche de France. Lui ne biaisa pas : plutôt que lui faire parvenir de discrets messages, il préféra lui porter sa déclaration de vive voix. Un beau matin, il alla se présenter à sa porte :

– Mademoiselle, lui dit-il sans ménagement, je connais le

prix de votre vertu.

Elle hésitait à comprendre :

– Monsieur, je ne saisis pas le sens de vos propos.

Le goujat crut bon de s'expliquer.

– J'estime les vertus de toutes les filles d'honneur à cinquante mille livres. Pour la vôtre, elle vaut cinquante mille écus. Je les mets à vos pieds.

Ainsi, cet homme venait acheter sa vertu. Il croyait que la beauté de cette femme était à vendre. Après un moment de surprise, elle céda à un moment d'indignation :

– Monsieur, s'écria-t-elle, je vous défends de lever les yeux sur moi.

Louise avait trop de pudeur pour raconter à qui que ce soit cette proposition grossière. Fouquet avait trop d'orgueil pour avouer une telle déconfiture. N'empêche que l'affaire arriva jusqu'à Louis XIV, qui conçut contre Fouquet une vive colère. Cette anecdote ne fut pas pour rien dans la disgrâce du surintendant.

Quand il fut détenu dans la forteresse de Pignerol, Fouquet osa un jour avouer sa déconvenue au duc de Lauzun, devenu son compagnon de captivité.

– Jusqu'à quel prix vous a-t-elle résisté ? demanda Lauzun.

– Jusqu'à cinquante mille écus !

Et le vaincu ajouta :

– Si seulement je lui en avais offert cent mille !

Il ne comprenait pas qu'il y avait des femmes dont la vertu n'était pas à vendre, à quelque prix que ce fût.

1. Madame de La Fayette, *Mémoires de la cour de France*, Paris, 1662.

2. Roger de Rabutin, comte de Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, *op cit.*

L'étoile de la cour

C'était dit : Louise devait jouer son rôle de demoiselle d'honneur, et faire honneur à sa maîtresse qui était Madame, duchesse d'Orléans. Certes, sous la pression du plus haut maître, c'était au roi qu'il revenait de faire honneur. Mais l'honneur n'était pas le plaisir. Elle pouvait fort bien d'ailleurs continuer à plaire à Sa Majesté sans lui sacrifier sa vertu. Il lui suffisait de briller auprès de lui.

Tout laisse supposer que cette décision fit l'objet de la dernière réponse de Louise à son soupirant. C'était là l'unique solution à laquelle elle pouvait consentir. Solution par laquelle la belle suivante supposait non seulement obtenir personnellement satisfaction, mais en même temps satisfaire son amoureux. N'était-ce pas simple ? En ne passant pas le seuil de la chambre de cette chaste jeune fille, ce roi préservait sa vertu et sa réputation. Il s'épargnait tous ces murmures, ces cabales, ces commérages, ces audaces, ces manques de considération pour la personne royale qui naissent de ces liaisons illégitimes.

De la sorte, Louise se croyait sincèrement la bienfaitrice de Louis. Après avoir joué involontairement le rôle de démon tentateur, elle allait jouer désormais celui d'ange gardien. Quelle douce illusion ! Elle ignorait que l'homme qu'elle comptait assagir n'avait aucun sens de cette sorte de sagesse, et que, ne pouvant obtenir plus, il se résignerait à tenir ce rôle incommode, jusqu'à ce que l'amour de cette femme fût plus tendre et sa vigilance moins attentive.

Ce modus vivendi s'établit grâce à de petites habitudes, qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

3

La maîtresse

Quel jour Louise de La Vallière devint-elle la maîtresse de Louis XIV ? À quelle date le roi cessa-t-il d'être pour elle seulement l'esprit, pour devenir aussi la bête ? Nous n'avons pas pour cela de repère. Elle et lui avaient adopté tant de précautions pour ne pas révéler leur intimité, qu'aucun curieux ne put noter ce changement dans leur conduite. C'était pourtant, ce changement, un élément capital dans leur relation. Elle avait exigé avec tant de force qu'il ne lui réclamât pas plus que son cœur ! Et lui avait tant espéré, avec quelle nostalgie, qu'il posséderait cette vierge tout entière ! Mais il fallait s'y attendre : l'homme était le plus fort. Elle avait commencé de mettre le doigt dans l'engrenage, en posant pour condition qu'il était nécessaire d'arrêter à un certain moment. Mais on n'arrête pas la machine d'amour. Il y eut un jour, au début de l'année 1663, où la vierge laissa conquérir son corps.

Nous avons là-dessus, précédemment cité, le jugement du comte de Sandras. Après les heures d'effusion sur le lit de Louis prétendument malade, le conteur doute que, le lendemain, l'entrevue dans la chambre de Louise, qui dura tout un jour, se déroula si chastement.

Ce fut d'ailleurs en ces jours-là qu'on rapporte l'éclat de Madame:

« C'est une boiteuse qui a le pas sur moi ! C'est la servante qui l'emporte sur la maîtresse ! » La princesse aurait-elle préféré prendre cette place dans les bras de son beau-frère ?

Pour les observateurs attentifs, il y avait des signes par

lesquels La Vallière avait franchi le pas. Qu'elle était tombée. Elle était déjà hantée par le repentir, bien avant de projeter sa retraite au Carmel. Loin de considérer ce don total d'elle-même comme une source de joie, elle en tirait une abondance de larmes amères. Loin de ressentir cette victoire de son amant comme sa propre victoire, elle l'éprouvait comme une douloureuse défaite. « Chaque fois qu'elle se laissait prendre à la passion du roi, c'était pour lui une conquête et pour elle une chute, avec les larmes, les pâleurs, les violences, les désespoirs, en un mot une volupté toute nouvelle pour l'amant de la Beauvais. Car il croyait qu'une femme ne combat une première fois que pour mieux se donner ensuite. Mademoiselle de La Vallière ne se donnait jamais, même quand l'amour, même quand la jalousie voulaient la jeter dans les bras de son amant¹. »

Le lendemain de son premier abandon, elle courut à la chapelle royale de Fontainebleau. Elle admirait là un émouvant tableau de Primatice représentant Jésus pardonnant à la Madeleine. Elle se jeta à genoux devant lui, se comparant déjà à l'illustre pénitente.

Le péché, loin de lui faire abandonner la pratique religieuse, l'y poussait. Elle observait rigoureusement le jeûne de carême. Elle n'acceptait aucun rendez-vous durant les heures d'office liturgique. Un jour, le roi la trouva sortant de la messe et la pressa sur son cœur. Elle faiblit.

– Pourquoi pâlissez-vous ? demanda-t-il.

– C'est parce que, répondit-elle, mon cilice m'empêche de me sentir très près de vous.

Elle eut pu répondre sans doute que ce cilice lui entraînait dans la chair.

Ce fut à cette époque, durant la première année de sa liaison, que Louise, voulant rompre avec sa vie de dissimulation et de

contradiction intime, se réfugia une première fois dans un monastère.

La cour séjournait à Saint-Germain. Le roi recevait l'ambassadeur d'Espagne. Un page surgit et lui tendit un billet : « Adieu ! À Dieu ! » Ce fut une bourrasque dans son cœur: Louise l'abandonnait. Oubliant l'ambassadeur, il sortit en coup de vent, tendu, douloureux, impétueux. Il surgit dans les appartements de Madame.

– Où est mademoiselle de La Vallière ?

Mais Madame n'avait pas vu mademoiselle de La Vallière. Il fallait chercher loin de Saint-Germain. Il se précipita à l'écurie, sella lui-même son cheval, ordonna au page de le suivre. Il fut bientôt à Chaillot, à la Visitation Sainte-Marie, et apprit que c'était dans cette maison que s'était réfugiée la fugitive. Il la réclama à l'entrée. La tourière l'assura qu'elle n'était pas dans les locaux monastiques. Elle n'appartenait pas à la communauté, et n'avait pas accès à la clôture. Il entra au parloir. Elle y était, prosternée au pied d'un grand crucifix.

Elle refusa d'abord de suivre le roi. Il la prit par son côté faible :

– Si vous m'aimez, vous ne voudrez pas mourir, et vous ne voudrez pas me faire mourir.

Elle ne se défendit plus. Il la souleva et l'emporta dans ses bras.

Puisque la liaison était maintenant publique, il exigea qu'elle fût officielle. En cette année, la cour était habituellement au Palais-Royal, résidence du duc et de la duchesse d'Orléans. Louis XIV y fit installer un appartement pour Louise de La Vallière, dans le corps de bâtiment et à l'étage même de celui de la reine. Ni la reine ni la duchesse ne protestèrent. Ce fut Louise seulement qui résista. Les divers chroniqueurs notent que la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

messe dans le carrosse de la reine, qui ne sembla pas se rappeler le manque de courtoisie et de convenance dont avait usé deux fois cette femme. Comme il suffisait parfois de peu de chose pour consoler cette malheureuse, elle continuait d'apprécier l'intervention du roi et son ferme reproche.

Après trois jours, durant lesquels Louis avait conféré avec les chefs de son armée, il fit de rapides adieux aux dames et donna le signal du départ. Direction le Hainaut, où se trouvaient les places qu'il prévoyait d'occuper.

Les dames continuèrent leur voyage, sans plus se préoccuper de leurs guerriers. Le premier soir, elles couchèrent à Vervins, le second à Notre-Dame de Liesse. Ici, madame de La Vallière, profitant de ce qu'elle se trouvait dans un lieu de pèlerinage renommé, se rendit à confesse. Mais quoi donc promettre à Dieu ? De ne plus retourner dans les bras du roi ?

1. Arsène Houssaye, *op. cit.*, p. 118.

2. Isaac de Benserade, *Le Cygne et la Grue*.

3. Molière, *La Princesse d'Élide*, Acte I, scène 1.

4. Molière, *La Princesse d'Élide*, Acte III, scène 2.

5. Anne-Marie Louis d'Orléans, duchesse de Montpensier, *Mémoires*, Amsterdam, 1796.

La rivalité

Louise de La Vallière était si contristée de son péché qu'elle souhaitait de toute son âme en finir avec sa liaison. Elle était liée à son amant avec tant de passion qu'elle souhaitait de toute son ardeur voir sa passion se continuer. Et elle souffrait devant Dieu si cruellement qu'elle le suppliait d'y mettre fin. En elle aussi cohabitaient l'esprit et la bête. L'esprit avait obtenu pendant trois ans la victoire. Mais la bête était installée à demeure. Loin de tenter de la chasser, la victime l'entretenait maintenant. Au risque d'offenser la reine de France dans sa précipitation.

À La Fère, quand toute la cour avait été témoin du coup d'audace de cette duchesse doublant au galop le carrosse de la reine, une femme avait déclaré hautement sa désapprobation. C'était une toute nouvelle dame d'honneur, qu'on y voyait pour la première fois, la marquise de Montespan. Mademoiselle de Montpensier raconte que, après l'incorrection dont s'était rendue coupable madame de La Vallière, elle trouva, au milieu d'un groupe de suivantes, la reine toute en larmes. La marquise de Montespan déclara alors avec force :

– Dieu me garde d'être la maîtresse du roi ! Si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant la reine¹.

Vraiment ? Ou bien était-ce un souhait déguisé, et déjà un acte de jalousie à l'égard de la favorite ?

C'est sans doute là une façon de se donner de l'importance. Car, quand ces dames s'installent à Guise, la marquise de

Montespan trouve sa place dans l'appartement de la duchesse de Montausier, qui est voisin de celui du roi. Mademoiselle de Montpensier dit même « qu'il avait communication avec le logement du roi² ». Elle pourrait certes s'en tenir là. Mais elle se plaît à remarquer que, pendant toute la journée, la reine alla en promenade, sans que la marquise l'accompagnât. La marquise, elle, était restée chez elle, en obtenant que l'escalier qui montait aux deux logements, celui du roi et le sien, fût interdit à quiconque. Le lendemain (c'est toujours mademoiselle de Montpensier qui note), la marquise alla se confesser.

Nous retrouvons la marquise de Montespan le 18 juillet 1666 à Versailles, quand le roi y donne une fête somptueuse. Elle fait partie des invités au souper. Le lendemain matin, quand Louis XIV, seul, se rend au labyrinthe, il croit y retrouver Louise de La Vallière. Il y trouve madame de Montespan. Dès cette première rencontre, elle sut placer un mot d'esprit.

– Si matineuse ! s'écria le roi.

– Le soleil n'est-il pas levé ? répliqua-t-elle.

Ils étaient seuls. Ils se promenèrent côte à côte. Que faire d'autre ? Quand la petite d'Artigny arriva en estafette, elle trouva la place occupée, par une inconnue fort entreprenante. Elle s'ingénia à attirer l'attention du roi, d'une manière quelque peu impatiente. Le roi fut compréhensif. Il suivit la messagère.

Qui était donc cette femme, dont l'audace n'avait d'égale que la discrétion de Louise de La Vallière ? Elle s'appelait Athénaïs, et était la deuxième fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart. Famille renommée.

« Athénaïs, écrit Voltaire, sa sœur aînée la marquise de Thianges, et sa cadette pour laquelle elle obtint l'abbaye de Fontevault, étaient les plus belles femmes de leur temps. Et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

cour avait compris ? Il n'était pas tellement subtil, et pouvait supposer que Racine, poète de cour, n'osait pas ainsi livrer à la foule son drame intime.

Il est vrai qu'au moment de la représentation de cette tragédie, le roi était beaucoup plus à son nouvel amour qu'à son amour sacrifié.

En effet, l'apparition de Bérénice sur la scène de Versailles eut lieu à l'automne de 1670. Pendant toute l'année qui précédait, le roi fréquentait assidûment sa nouvelle conquête, la marquise de Montespan. Au point que, le 31 mars 1670, elle mit au monde clandestinement, dans son hôtel que le roi lui avait offert rue de l'Échelle, près du Louvre, un garçon qui fut baptisé sous les prénoms de Louis-Auguste. Auguste, nom impérial, était celui qui devait maintenant s'accoupler avec Louis, nom royal. Déjà, Athénaïs avait connu une première maternité, sur les mêmes lieux, un an plus tôt. Une fille, morte quelques semaines plus tard. Ni La Vallière, ni le mari trompé, semble-t-il, n'avaient rien su de ces deux naissances, pour lesquelles le secret avait été rigoureusement gardé. Pour élever ces enfants royaux et clandestins, madame de Montespan avait trouvé une femme discrète et dévouée, la veuve Scarron, qui vivait d'une modique pension de la reine Anne d'Autriche.

Le marquis de Montespan pouvait d'autant moins être informé de ces fruits de l'adultère qu'il se trouvait à guerroyer dans le Roussillon, où il se revanchait de ses déboires conjugaux. Il fit la conquête d'une belle Catalane qu'il déguisa en cheval-léger. Le père déposa plainte auprès de l'agent du roi, qui fit saisir le séducteur. Il y eut une échauffourée entre les gens du capitaine et ceux du fonctionnaire. Le marquis perdit sa maîtresse d'un moment, mais il ne semble pas que l'affaire eût d'autres suites.

Durant l'été qui suivit, Louis XIV (fut-ce sur l'incitation de la marquise attachée tout de même à son époux ?), nous l'avons vu, permit au marquis un court séjour à Paris pour y régler ses affaires. Il respecta les délais, et repartit pour le Roussillon. Au moment où sa femme accouchait d'un enfant royal, il s'occupait d'organiser une cérémonie qui enterrait l'infidèle.

Sur l'une de ses terres, à Bonnefont en Bigorre, il invita parents et amis pour célébrer les obsèques de sa femme. Dans un carrosse drapé de noir, il fit entrer un cercueil qui contenait prétendument la marquise défunte. Lui-même en grand deuil suivit le carrosse qu'il fit entrer par le grand portail de l'église du château.

– Mes cornes sont si hautes, expliqua-t-il, qu'elles ne me laissent pas passer par la petite porte.

Il reprit alors le commandement de sa compagnie. Mais, la fureur et le désespoir aidant, il enleva une nouvelle femme rencontrée à Perpignan, et ne resta que quelques heures entre ses bras. Elle s'enfuit dans un monastère. Il investit le monastère. Bien qu'il renonçât à prendre la maison d'assaut, l'alerte fût donnée aux autorités royales, et Louvois aussitôt informé. Il en référa au roi, qui cette fois ne plaisanta plus : il signa un décret qui supprimait la compagnie du marquis de Montespan. C'était l'exil. L'époux sacrifié s'enfuit en Espagne. Il n'y resta que quelques mois. Le roi, touché encore par les supplications de l'épouse infidèle, signa le 28 août 1670 des lettres de rémission.

De retour en France, le malheureux marquis n'allait-il pas provoquer de nouveaux scandales ? Comme Louis XIV avait constaté que, sous les dehors d'un amoureux passionné, Montespan cachait une âme vénale, il résolut de l'apaiser par un cadeau en numéraire. Quelle somme lui fit-il parvenir ? Les tractations furent si secrètes que les historiens du temps, même les mieux renseignés, sont en désaccord sur ce point.

L'estimation tourne autour de deux cent mille francs, chiffre que donne Bussy-Rabutin.

Il y eut tout de même, en ces premiers temps de la liaison de Louis XIV avec la marquise de Montespan, un ecclésiastique pour sauver l'honneur de l'Église. C'était l'oncle du marquis, Louis-Henri de Pardailhon de Gondrin, marquis d'Antin, devenu archevêque de Sens. Apprenant le scandale qui déshonorait Athénaïs, il se rendit à Fontainebleau, où séjournait la cour. Se trouvant devant la femme adultère, il lui reprocha sa conduite avec véhémence. Comme elle le bravait, il la gifla. Le roi manifestant sa désapprobation, l'archevêque monta en chaire et fustigea les deux coupables. Louis XIV le menaça de l'exiler dans son diocèse, c'est-à-dire de le condamner à ne plus paraître à Paris.

– S'il le fait, répondit le prélat, je le frappe d'excommunication.

Louis XIV ne le fit pas. D'ailleurs, il n'en avait pas canoniquement le pouvoir. Paris était encore un évêché, suffragant de Sens. Et l'archevêque de Sens était son métropolitain, qui détenait le droit de visite.

Même s'il avait renoncé à jouer lui-même la comédie, Louis XIV ne pouvait se dispenser de donner des fêtes à cette cour inoccupée et avide de divertissements. Pour célébrer le mardi gras de 1671, il la convia à un bal masqué. Ce n'était pas bien sûr pour qu'on ignorât ses maîtresses : tous étaient renseignés là-dessus. C'était tout de même un jeu galant agréable.

D'autant plus que, s'il était certain de rencontrer la Montespan, qui ne pouvait plus se passer de lui, il souhaitait retrouver La Vallière. En la démasquant. Mais il ôta plus d'un masque sans découvrir la duchesse. Le fuyait-elle ?

Il connut l'explication le lendemain : une nouvelle fois,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'auteur du libelle suppose que le roi ira la rechercher au Carmel comme il l'a déjà fait revenir de la Visitation. Et le texte se termine par cet avertissement : « Si madame de Montespan n'y prend garde, elle sera supplantée par celle qu'elle a fait disgracier. »

Pour le moment, le déchaînement de la lettre anonyme laissait la place à l'enthousiasme populaire. Tout Paris était au courant de l'affaire. Entre le Palais-Royal et la rue Saint-Jacques, le peuple se massait sur les quais, sur les maisons, aux fenêtres, avec une curiosité fortement mêlée de sympathie.

Le monastère carmélitain de la rue Saint-Jacques était relativement récent. La première communauté appelée par la duchesse de Longueville avait été amenée d'Espagne par le cardinal de Bérulle, le fondateur de l'Oratoire, le 24 août 1605.

Arrivé rue Saint-Jacques, le carrosse dut rouler au pas pour se frayer un passage parmi la foule, tant elle était dense. Les curieux, c'est-à-dire tous ceux qui s'amassaient, auraient voulu voir le visage de la duchesse, mais ils se trouvaient déçus, car sa belle-sœur, la marquise de La Vallière, femme d'un âge voisin, était assise à son côté, et l'on ne pouvait distinguer l'une de l'autre.

Quand enfin le carrosse se fut arrêté devant le monastère, la postulante en descendit et monta les degrés de la chapelle. Sur le seuil, la prieure, mère Claire du Saint-Sacrement, l'attendait. Louise se jeta à ses pieds et déclara modestement :

– Ma mère, j'ai toujours fait un si mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains pour ne plus la reprendre.

La prieure la releva et l'embrassa :

– Ma fille, c'est à Dieu lui-même qu'il faut parler ainsi.

Elle lui prit la main et la conduisit devant le Saint

Sacrement, tandis que les moniales la suivaient en procession. Après ce rite, elle fut encore entourée par quelques dames distinguées de la cour.

– Dès aujourd’hui, dit-elle à mademoiselle d’Épernon, je veux me dépouiller de tout ce qui n’est pas semblable aux religieuses de cette maison. Et d’abord, qu’on me coupe les cheveux.

– Mais, objecta l’autre, ce sont les cheveux de Madeleine.

– Mais Madeleine sanctifia les siens au pied de la croix, dans le sang de notre Sauveur.

La prieure intervint : le rite du sacrifice de la chevelure n’était pas usuel à l’entrée du monastère. Il faisait partie de la cérémonie de la vêtue, un certain temps après le postulat. Mais la postulante supplia avec tant de ferveur et tant de larmes, que la prieure céda : on fit tomber cette belle chevelure, qui faisait « autrefois, dit Sainte-Beuve, l’admiration de tous ceux qui ont parlé de sa personne ».

Cette ardeur pour le sacrifice convainquit la mère Claire. Elle jugea qu’une telle recrue méritait d’être revêtue aussitôt de l’habit de la communauté. Au lieu d’attendre quelques mois, ou même quelques semaines, elle décida de procéder le jour même à la vêtue, sans la cérémonie de prise d’habit, rite officiel et soumis à la règle.

C’était bien juger. La nouvelle religieuse entra aussitôt dans le moule des usages monastiques. Ainsi en témoigne son premier biographe anonyme :

« L’usage de la serge, le coucher sur la dure, l’assiduité au travail sans autre interruption que la lecture et la prière, un jeûne austère, un silence rigoureux, et l’espérance de mourir avec lenteur par les supplices de la pénitence, devinrent les délices habituels d’une personne qui avait été plongée dans la mollesse, qui avait goûté toutes les douceurs de la vie, et qui avait bu à

longs traits la coupe empoisonnée de Babylone. »

Louise restait postulante, elle n'avait pas encore la qualité de novice, qui lui serait acquise à partir du rite de la prise d'habit. Vu son humilité et sa ferveur, la prieure décida de fixer celle-ci au troisième dimanche après la Pentecôte, c'est-à-dire deux mois plus tard.

Toute la cour y fut. Non pas le roi, qui guerroyait en Franche-Comté, et qui ne trouvait plus utile de s'intéresser à cette femme rejetée et digne d'être oubliée. Pour tous les douteurs, et surtout pour les douteuses, quelle édifiante surprise ! Ainsi, l'amante du grand roi tenait sa promesse, le refuge au Carmel n'était pas une comédie, et la pénitente ne jouait pas double jeu. La marquise de Montespan y était, mais il faut convenir que celle-là avait cru à la sincérité de sa rivale. À ce moment, pour étouffer les remords que lui causait son adultère, elle se drapait dans son orgueil et humiliait la pénitente. Mais la suite montrerait que cette attitude quasi désespérée cachait un cœur profondément religieux.

En l'honneur d'une si édifiante conversion, devant une cour avide d'effets oratoires et de touchante littérature, il eût fallu l'un des maîtres de l'éloquence religieuse. On avait parlé de Bossuet et de Bourdaloue. L'un et l'autre étaient indisponibles ce jour-là. On se replia sur l'abbé de Fromentières, un oratorien, disciple de Bérulle. Certes, la cérémonie religieuse en elle-même gagna le cœur du public, mais quand la postulante eut été revêtue de la robe des novices, quand la mère prieure l'eut saluée de son nouveau nom, sœur Louise de la Miséricorde, quand toute la communauté eut défilé pour donner à la nouvelle sœur un baiser fraternel, tous les regards suivirent le prédicateur qui montait en chaire, attendant de lui un sermon qui égalerait ceux de Bossuet.

Il avait choisi pour thème la parabole évangélique qui met en

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sous le titre de comte de Vermandois. Il avait l'âge de trois ans quand le roi rétablit pour lui la dignité d'amiral de France. Pour le reste, ce jeune garçon fut laissé à l'abandon, en subissant, loin d'une mère qui ne pouvait s'intéresser à son éducation, les plus déplorables influences. Dès l'adolescence, il se livrait à des orgies qui déplurent tant à son père, que celui-ci le prévint qu'il ne voulait plus le voir. Cette fois, sœur Louise tint à revoir son fils, pour lui adresser un sévère avertissement. Il fit une confession générale et donna lieu à l'estime de son entourage. Bien qu'âgé seulement de quinze ans, il fut requis par le roi pour combattre pendant la guerre de Hollande, et mourut au siège de Courtrai, « d'avoir trop bu d'eau-de-vie », écrit la Palatine, toujours prête à la médisance; de la petite vérole, dit la chronique officielle. Selon la même princesse Palatine, le roi ne pleura pas son fils, parce que la Montespan « lui fit croire que cet enfant n'était pas à lui, mais à Lauzun ». Commérage. Le roi ne pleura pas, parce qu'il n'avait pas assez d'affection pour son fils. Quant à Louise, elle déclara, à une religieuse qui s'étonnait de la voir sans larmes, que sa douleur était plus grande ainsi. Pourtant, quand Bossuet vint de son côté lui apporter la nouvelle, elle ne put retenir ses pleurs. Mais elle se reprocha sa faiblesse:

– C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas assez pleuré la naissance.

Louise désirait pourtant secrètement revoir son frère, fait marquis de La Vallière. Mais ce désir lui semblait encore trop dicté par les sentiments naturels. Le frère cherchait à revoir sa sœur ; mais il se heurtait à sa rigueur, et surtout à celle de la règle. Il informa la reine de sa déception. Marie-Thérèse comprit sans peine le souhait du jeune homme.

– Venez avec moi, lui dit-elle, je vous donnerai la main, ce qui vous autorisera à entrer avec moi.

Les reines n'ont-elles pas accès même aux monastères des contemplatives ? Avertie, sœur Louise se précipita à la grille de la clôture.

– Je vous rappelle, dit-elle à la souveraine, que Sa Majesté elle-même ne peut pénétrer au bras d'un homme à l'intérieur du Carmel.

– Mais votre frère ?

– Mon frère sait combien je l'ai aimé. Je ne suis plus de ce monde. Ou plutôt, puisque je l'aime encore, en refusant de le voir, c'est un nouveau sacrifice que je veux offrir à Dieu.

Si la pénitente refuse, pour autant qu'elle le peut, toutes les personnes qui aimeraient lui rendre visite au parloir, c'est sans doute pour ne pas être troublée dans son recueillement et sa méditation, car à quoi bon avoir quitté ce monde ? C'est surtout parce que, avec chaque personne de la cour qui entre au parloir, elle se jette aux pieds du Seigneur pour le supplier de ne pas la laisser envahir par cet esprit avec lequel elle a rompu.

Elle trouve cependant, dans certaines de ces visites, une certaine joie, car ce sont des âmes qui la comprennent et qui veulent à leur façon l'accompagner dans son sacrifice. Ce sont surtout Bossuet et le maréchal de Bellefonds. Pour eux, elle peut évoquer les événements communautaires, ceux qui tissent maintenant sa vie consacrée à Dieu, une profession religieuse, une mort suivie de funérailles.

Elle évoque ces instants dans sa correspondance, en signalant l'importunité des récits que lui font ceux qui n'ont pas compris que les faits du monde ne l'intéressaient plus.

« La cour s'est rapprochée, et je loue Dieu de m'en être éloignée pour jamais. J'entends parler de mille plaisirs, et je ne puis compter que ceux qui se goûtent dans la maison du Seigneur. »

Les visites pourtant se succédaient, aux heures permises. Car

ce n'était pas à la modeste professe de juger de leur licéité, mais à la prieure, qui permettait ou ne permettait pas, mais le plus souvent faisait droit aux instances des visiteurs. Elle savait que, si sœur Louise en souffrait, sa vertu n'en était pas entamée, tandis que celle du visiteur était confortée.

Beaucoup de grandes dames surtout franchirent le seuil de ce parloir, avec un vif intérêt, qui tenait à la fois de la curiosité mondaine et de l'édification. La marquise de Sévigné y fut souvent. Pendant que madame de Sévigné livrait à sa fille ses réflexions sur cette duchesse dans la pénitence, la pénitente, de son côté, émaillait sa correspondance de sentences surnaturelles, utiles à la fois à ses correspondants et à elle-même : « Mon esprit s'est élevé jusqu'au Seigneur, parce qu'il a daigné s'abaisser jusqu'à moi. » Voilà qui est digne de saint Augustin et de saint Bernard. Elle voit mourir sous ses yeux sœur Anne de Jésus, hier fille d'honneur de Madame, et note tranquillement : « Que la mort des saints est précieuse, et qu'il est plus sûr de mettre son espoir en Dieu que dans les princes de la terre. » Elle voit mourir aussi l'une de ses consœurs, encore bien jeune, fille du maréchal de Bellefonds, et s'écrie : « Qu'elle est heureuse de toucher au dernier moment d'une vie si pure et si innocente ! Elle quitte une dépouille mortelle pour aller recevoir des mains de son divin époux une couronne de gloire immortelle. »

Un jour, dans le jardin conventuel, elle vit une jeune religieuse qui, puisant de l'eau, en profitait pour boire dans le creux de sa main. Cette vision aurait pu rappeler à Louise que c'était là un geste réprouvé par la discipline monastique. Elle évoque tout autre chose, un lointain souvenir, dans la forêt de Fontainebleau. Elle s'était un moment écartée de ses compagnes. Elle se trouvait alors près d'une fontaine. Au moment où elle puisait dans sa main, le roi surgit et, s'agenouillant, s'y désaltéra lui-même.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

loisir.

Ce charme merveilleux, ainsi que la publicité qui lui était faite, ne manquèrent pas de lui susciter des galants, et même des soupirants. Car si la fille était belle, le père se trouvait bien en cour. Deux avantages d'un coup. Le père ne tarda pas à fiancer sa fille. Ce fut avec Louis-Alexandre de La Trémoille, marquis et bientôt duc de Noirmoutier. Les fiançailles furent rompues, par nécessité. Louis-Alexandre, mêlé à une querelle stupide comme y excellaient les jeunes nobles, s'engagea un beau matin dans un duel de quatre contre quatre, dans lequel périt Pardaillan, marquis d'Antin, et où il fut lui-même blessé. Condamné à mort pour avoir bravé les édits, il s'enfuit au Portugal.

À ce fiancé fut substitué Louis, marquis de Montespan, frère du malheureux marquis d'Antin blessé à mort. Les choses ne traînèrent pas : Françoise de Tonnay-Charente épousa le 28 janvier 1663 Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan. Ce mari était tout à fait désargenté, mais la femme recevait une dot de cent cinquante mille livres.

Le couple n'attendit pas pour manifester sa fécondité. Dès décembre 1663, Athénais accoucha d'une fille, Marie-Christine, qui devait mourir à l'âge de onze ans, le 5 avril 1675. Le 5 septembre 1665, la marquise mit au monde un second enfant, Louis-Antoine. Celui-là survécut. Il vécut même jusqu'à l'âge de soixante et onze ans, et mourut sous le nom de duc d'Antin.

Le fait qu'elle ait trouvé un époux ne dissuadait pas les amoureux. Dans les premières années, celui d'entre eux qui s'afficha avec le plus de persévérance fut Lauzun. Antonin Nompar de Caumont, comte de Lauzun et marquis de Puyguilhem, était le type même des intrigants. Ce fut pourquoi il ne fit pas une cour franche et décidée à la belle marquise. Il se contenta de la fréquenter assidûment, tâchant de lui plaire plutôt que de se permettre une déclaration hasardeuse. C'était en effet

un homme complexe, qui connaissait ses propres défauts, et préférait réussir certainement en politique avant de réussir peut-être en amour.

Voici comment le dépeint Saint-Simon, quand Louis XIV l'eut finalement fait duc : « Le duc de Lauzun est un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, plein d'esprit qui imposait, mais sans agrément dans le visage, plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien; sans lettres, sans aucun ornement ni agrément de l'esprit; naturellement chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie que par ambition [...] ; extrêmement brave et aussi dangereusement hardi ; courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches, d'industries et de bassesses pour arriver à ses fins. »

Devenu à la trentaine un habitué de l'hôtel de la comtesse de Soissons, il fut remarqué par Louis XIV, qui en fit son intime, le nomma bientôt gouverneur du Berry et colonel général des dragons.

Françoise de Montespan, si elle n'avait pas d'attirance sensuelle pour ce personnage douteux, admirait son esprit mordant, qui appartenait à son propre caractère. Elle alla jusqu'à favoriser sa passion pour la duchesse de Montpensier, la Grande Mademoiselle, princesse du sang, qui se disait elle-même folle d'amour pour le petit marquis. L'intrigue alla jusqu'aux fiançailles, qui ne furent finalement rompues que par l'autorité du roi.

Le rancuneux Lauzun se promet de venger un tel affront, bien que le roi lui eût acheté son dépit par un don somptueux de cinq cent mille livres. Sur qui exercer sa vengeance, sinon sur la marquise de Montespan, devenue la favorite du roi ? Il osa,

raconte La Fare dans ses *Mémoires*, parler d'elle avec indignation et mépris.

Un beau soir, grâce à la complicité d'une femme de chambre, il se glissa sous le lit de madame de Montespan, ne doutant pas de la visite du roi. Heureusement pour son endurance, la visite eut lieu. Saint-Simon, qui raconte la scène, prétend qu'il entendit tous les propos des deux amants. Tour à tour, le roi et la marquise sortirent du lit sans soupçonner la présence de ce témoin insoupçonnable.

Quelques heures plus tard, Lauzun alla attendre la marquise à la porte de sa chambre pour l'accompagner à la cour. Chemin faisant, il la questionna: avait-elle intercédé en sa faveur auprès du souverain ? Elle débita, à mesure qu'il la poussait à parler, tout un monde de réponses imaginaires, l'assurant des bienfaits qu'elle avait réclamés pour lui. Il se pencha alors vers elle et, méchamment :

– Menteuse ! Friponne ! Coquine ! Putain ! Vous n'avez rien dit de tout cela. Je vais vous répéter, moi, les propos que vous avez échangés sur l'oreiller¹.

Le coup était terrible. Elle se mit à trembler de toutes ses jambes et, parvenue au lieu où elle devait se rendre, elle s'évanouit. Au roi, sans raconter cette scène féroce, elle demanda d'abord une protection, se sentant menacée. Le docile amant acquiesça. Il la fit accompagner du doyen des gardes de corps avec trois gardes armés. Contre qui donc était destinée une telle protection ? Contre l'époux trompé ? Un mois plus tard, comme elle craignait de nouveaux déboires de la part de son ennemi, elle osa raconter tout au roi. Celui-ci convoqua l'importun qui, loin d'être intimidé par ces reproches, lui tint un langage agressif. Il alla jusqu'à prétendre qu'il avait été l'amant de la marquise avant le souverain.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

lui avait promis un salaire, mais elle ne réclama rien. Elle le laissa venir, sans s'offusquer de sa lenteur. Louis XIV commença par tripler sa pension. La reinemère lui avait assuré deux mille livres ; il monta jusqu'à deux mille écus. Puis il lui octroya une gratification de cent mille francs. Après la légitimation, en 1674, il renouvela celle-ci.

Cette générosité permit à Françoise d'Aubigné d'acquérir une terre. Elle acheta au marquis de Viller celle de Maintenon. C'était une seigneurie, le roi en fit un marquisat. Désormais, la gouvernante des enfants royaux n'était plus la veuve Scarron, elle était la marquise de Maintenon.

Durant cette année 1674, le 12 novembre, quelques semaines après l'acquisition de Maintenon, la marquise de Montespan avait donné la vie à une nouvelle fille, qui fut baptisée Louise-Marie. Reconnue par Louis XIV en janvier 1676, elle fut établie duchesse de Tours. Elle était malade. À la fin de l'été 1681, sa mère l'envoya aux eaux de Bourbon. Mais le 15 septembre, l'enfant, qui avait six ans et demi, trépassa.

« Louis XIV ordonna aux moines du prieuré Saint-Pierre de Souvigny de faire inhumer sa "très chère fille" dans le tombeau des ducs de Bourbon. Enterrement solennel : dans la soirée du 19 septembre, à la lueur des flambeaux, le corps de l'enfant, placé dans un carrosse, fut conduit au lieu de la sépulture par le marquis de Lévis, lieutenant du roi de la province, Jubert de Bouville, marquis de Bizy, intendant de Moulins, et toute la noblesse des environs, venue à cheval. Dom Hugues Donnadiou, prieur claustral de Souvigny, entouré de quatre chantres en chape brodée et d'une soixantaine de religieux, récita la prière des morts et célébra la messe tandis qu'une forêt de cent six cierges éclairait le petit cercueil⁴. [...] »

Après quatre années de repos, qui marquaient une certaine

lassitude de Louis XIV envers sa maîtresse, madame de Montespan mit au monde une nouvelle fille. Elle était allée achever sa grossesse au château de Maintenon, où elle comptait sur la sollicitude de la maîtresse du lieu. Madame de Maintenon, certes, entoura madame de Montespan de soins attentifs, mais la servante étant devenue marquise, confia le nouveau-né à d'autres mains.

Ce nouveau-né, venu au monde le 4 mai 1677, était une nouvelle fille. Elle reçut le prénom, hommage à sa mère, de Françoise-Marie, et fut légitimée un peu tardivement, en novembre 1681. Louis XIV en fit une demoiselle de Blois, titre déjà porté par l'une des filles de Louise de La Vallière, Marie-Anne. Celle-là ne mourut pas prématurément. Elle épousa dès 1692 (elle avait quinze ans) le duc Philippe de Chartres, futur duc d'Orléans et régent du royaume, le propre neveu de Louis XIV. Et ainsi le cousin germain de la nouvelle demoiselle de Blois. Le roi accordait à sa fille légitimée une dot de deux millions de livres et une pension annuelle de cent cinquante mille livres.

Ce fut avant sa cadette que mademoiselle de Nantes avait été mariée. Son père, qui tenait à donner un statut et une famille à tous ses enfants légitimés, l'avait mariée dès le 24 juillet 1685 (elle avait douze ans) à Louis de Bourbon, fils du prince Henri de Condé et petitfils du Grand Condé. Celui-ci devait mourir l'année suivante. Un prince du sang : ce qui montrait que Louis XIV tenait à unir ses bâtards à des membres les plus proches de la famille royale. Cette union lui souriait si vivement qu'il dota sa fille d'un million de livres. L'époux ne brillait pourtant pas par son physique. Il était de très petite taille et doué d'un visage disgracieux.

Cette volonté d'allier sa progéniture adultérine aux princes du sang se retrouva plus tard avec le mariage du duc du Maine

qui, légitimé, prenait dans l'ordre de la succession au trône le premier rang après le Grand Dauphin. Louis-Auguste du Maine fut marié en 1692 à Louise-Bénédicte de Bourbon, fille d'Henri de Bourbon et petite-fille du Grand Condé. Elle se trouvait ainsi la sœur du prince Louis de Bourbon, époux de mademoiselle de Nantes. Le duc du Maine se trouvait ainsi le beau-frère de sa sœur, la duchesse du Maine, petite comme son frère.

Une année environ après la venue au monde de la nouvelle mademoiselle de Blois, le 6 juin 1678, Athénaïs donna le jour à son dernier enfant, un fils qui fut baptisé Louis-Alexandre. Malgré sa joie et sa vive affection pour ce petit prince, le roi attendit trois ans avant de demander sa légitimation, sous le titre de comte de Toulouse. Il serait plus tard gratifié des titres de duc de Penthièvre (1697) et de duc de Rambouillet (1711). Louis XIV en fit, quand il eut cinq ans, un amiral de France. Ce ne fut pas pour plaisanter : commandant la flotte française lors de la guerre de succession d'Espagne, il remporta au large de Malaga sur la flotte anglo-hollandaise, beaucoup plus forte en nombre, une mémorable victoire.

Louis XIV, qui mourut quand ce dernier fils eut trente-six ans, ne s'était pas occupé de le marier. Ce fut lui-même qui prit ce soin. Il épousa en 1723, parvenu à l'âge de quarante-cinq ans, Marie-Victoire de Noailles, veuve du marquis de Gondrin, mère de trois enfants, mais d'une grande beauté et âgée seulement de vingt-quatre ans. Elle tint à Rambouillet un salon renommé.

Ainsi, Louis XIV, tout en s'adonnant à sa passion amoureuse, n'oubliait pas le soin de sa gloire. Si les enfants qu'il obtenait de sa nouvelle favorite étaient les conséquences inévitables de cette passion, ils devenaient des pions utilisables sur l'échiquier de son pouvoir. Les nouveaux princes, incorporés à ses ambitions, lui arrivaient dans cette deuxième phase de l'amour, celle de la domination. La maîtresse s'y prêtait

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

jalousie blessée, sans doute la favorite était-elle la première à deviner la suite de cette intrigue.

Dès l'année 1674, les orages furent, entre les deux femmes, plus fréquents que les belles éclaircies. Madame de Sévigné peut écrire à sa fille: « Cette belle amitié de madame de Montespan et de son amie est une véritable aversion. C'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous me demandez d'où vient cela. C'est que l'amie est d'un orgueil qui la tient révoltée contre les ordres de l'autre. Elle veut bien être au père, mais pas à la mère. »

Ce que la bonne marquise ignorait, et qui aurait pu fournir une abondante alimentation à ces ragots, c'était le rôle pédagogiquement néfaste que jouait la mère en se transformant en maman-gâteau, prompte à enfreindre toutes les consignes jugées trop austères.

Si Athénaïs souffrait de se voir supplantée, sa rivale souffrait de se voir contrariée dans sa mission. Dans sa double mission : celle d'éduquer sérieusement les enfants de France, celle de parvenir à une influence moralement bénéfique sur leur père. Elle se plaint amèrement à son confesseur :

« Madame de Montespan et moi avons eu aujourd'hui une contestation fort vive et, comme je suis la partie souffrante, j'ai beaucoup pleuré et elle a rendu compte au roi de sa mode. Je vous avoue que j'ai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurais tous les jours de ces aventures-là, et qu'il me serait bien doux de me mettre en liberté. »

C'est clair. La gouvernante ne peut plus supporter sa condition. Elle ne devine nullement, contrairement à sa rivale astucieuse, les sentiments du roi. Elle aimerait retrouver sa liberté. N'a-t-elle pas maintenant une terre et un château ?

« Je ne saurais comprendre que la volonté de Dieu soit que je souffre de madame de Montespan. Elle est incapable d'amitié,

et je ne puis m'en passer. Elle ne saurait trouver en moi les oppositions qu'il s'y trouve sans me haïr. Elle me redonne au roi comme il lui plaît, et m'en fait perdre l'estime. »

La volonté de Dieu n'est pas dans la souffrance et l'humiliation que la favorite inflige à la gouvernante. Louise de La Vallière, à un plus haut niveau de spiritualité, concevait que c'était précisément la volonté de Dieu sur elle de lui infliger le triomphe et le mépris de sa rivale. Mais Louise avait un péché à expier, et madame de Maintenon est entrée pure au service du roi. La Montespan n'est pas pour elle un instrument de pénitence, mais un obstacle à sa mission. Dans ce cas, est-elle encore chargée de cette mission ?

La gouvernante garde la conscience de sa condition. Elle convient qu'elle ne peut parler au roi « contre » madame de Montespan. Comment se plaindre, quand on est une sous-ordre, une mercenaire, devenue marquise par condescendance de la femme chérie du roi, de l'ornement de la cour, de la toute-puissante maîtresse ? La pauvre gouvernante n'en était pas encore là.

Mais la maîtresse, elle, pouvait se permettre de dénoncer sa rivale. Sans avoir à s'expliquer, Louis XIV se mit à traiter la gouvernante avec froideur. Athénaïs vit dans cette attitude l'occasion de se séparer de la rivale. Elle imagina de la marier. Certains supposent que ce fut le roi lui-même qui médita ce projet pour récompenser les services de la dévouée gouvernante. C'eût été une insigne maladresse, et même l'échec de toute sa combinaison éducative. Il constatait combien les enfants royaux étaient soignés dans leur corps et formés dans leur esprit. Leur enlever soudain l'auteur de cette double réussite eût été une grave faute à leur égard. Par qui remplacer celle qui prenait soin des princes mieux que leur mère elle-même ? Pour madame de Montespan, au contraire, jeter la concurrente dans les bras d'un

autre, c'était l'éloigner du roi.

Mais la pauvre Montespan ne s'y connaissait pas en femmes. Elle supposa flatter la marquise sa rivale en lui trouvant un duc. C'était Georges de Brancas, duc de Villars depuis cinquante ans, ce qui laisse supposer son âge. Il y eut un temps où il jouissait d'une telle fortune qu'il avait équipé pour Louis XIII vingt-cinq vaisseaux de guerre. Mais la fortune avait disparu, et avec elle la jeunesse. Ce vieillard restait veuf après avoir enterré deux épouses, et montrait un physique quelque peu pitoyable. On appelait madame de Maintenon à être garde-malade après avoir été bonne d'enfants.

Après avoir arrangé dans les coulisses cette union qui rappellerait à Françoise d'Aubigné celle qu'elle avait eue avec Scarron, Athénaïs eut l'audace de l'offrir elle-même, à titre de bienfaitrice. Elle fut fort mal reçue.

– Cet homme est gueux, malhonnête et sans aucun mérite, déclara madame de Maintenon avec dédain.

Et elle rappela qu'elle avait été appelée par le roi pour remplir une tâche honorable et heureuse. C'était le grand argument. Quel courtisan – la favorite elle-même – pouvait arracher, pour une union méprisante, la dévouée gouvernante aux princes royaux ?

Bonne joueuse, et surtout habituée aux revirements d'humeur, madame de Montespan fit sa paix, et promit de vivre en rapports cordiaux avec sa rivale. C'était un feu de paille. Quelques mois plus tard, une violente querelle surgit entre les deux femmes. Cette fois, la gouvernante déclara qu'elle voulait renoncer à sa tâche.

Les enfants allaient-ils perdre une aussi précieuse éducatrice ? Informé, le roi survint et voulut savoir ce qui divisait à ce point les deux femmes. Cette fois, madame de Maintenon abdiqua toute retenue. Seule avec le maître, elle

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

s'abstenait de parler. Était-ce bien le lieu ? Louis, certes, lui parla en public, mais plutôt devant le public, en l'entraînant à l'écart. Puis, à un certain instant, faisant fi de cette assemblée muette, il prit la main de sa maîtresse et disparut avec elle. Ce simple échange de mots, ce simple échange de regards, avaient suffi pour faire disparaître ses courageuses résolutions.

Elle fut pourtant une nouvelle fois reléguée à Clagny. Loin du tentateur, elle adopta une vie dévote, jeûna, fréquenta la messe. Madame de Maintenon l'accompagnait pour la soutenir. Elle voyait ses efforts et ses prières l'emporter sur la résistance de cette femme indomptable. Serait-elle exaucée jusqu'au bout ? Elle s'attendait bien à quelque retour de flamme. Un matin, sortant de l'église où elle avait entendu la messe, Athénaïs cria à son cocher :

– À Versailles !

– Non, Madame, s'écria sa compagne, vous ne ferez pas cela !

Elle fit cela. À Versailles, elle fut reçue poliment, mais froidement. Son étoile avait pâli. La marquise de Maintenon l'accompagnait dans tous ses déplacements. Surveillance qui n'était pas d'une parfaite efficacité, mais qui gênait fort sa compagne ; et qui surtout lui rappelait que, si elle était libre de donner des ordres à son cocher, elle ne l'était plus d'être reçue comme elle le désirait dans la société où elle régnait hier.

Mais la guerre reprenait ses droits. Apprenant que les armées françaises subissaient quelques revers dans le Palatinat, Louis XIV décida d'aller rejoindre ses généraux. La délaissée se trouvait libre de se déplacer à Paris et aux alentours sans être soupçonnée de vouloir rejoindre son royal amant. Elle profita de cette liberté pour retourner à Bourbon, sa cure préférée. Le curé ignorait-il l'état dans lequel se trouvait celle qu'il avait connue comme pécheresse publique ? Elle se présenta à son

confessionnal, mais subit un refus.

– Madame, lui dit le prêtre, vous êtes un scandale pour toute la France.

Quand le roi fut de retour, encore chargé de gloire, elle formula devant lui une plainte amère. En saine religion, cette plainte était fondée, car le prêtre pouvait entendre la confession sans donner l'absolution, selon les gages que la pénitente donnerait de sa contrition. Louis XIV, bien qu'assagi, estima que cette attitude était trop rigoureuse, et réclama le jugement de Bossuet. Bossuet approuva le curé :

– Voilà, dit-il, un prêtre qui mérite un évêché.

Le vaillant et sévère duc de Montausier, gouverneur du dauphin, était présent à l'entretien. Il dit tranquillement au roi :

– La marquise devrait remercier un prêtre qui lui a épargné de commettre un sacrilège.

À partir de cette année 1676, la faveur et la tendresse de madame de Montespan déclinèrent en même temps. Le roi ne fut pas parfaitement fidèle à ses résolutions, puisque ce fut en avril 1677 que naquit Françoise-Marie, mademoiselle de Blois, fille du souverain et de la marquise, et en juin 1678 Louis-Alexandre, comte de Toulouse. Mais ce nouveau prince fut leur dernier enfant. De toute façon, le cœur n'y était plus. L'effort qu'avait fourni Louis XIV pour réfréner sa sensualité avait porté ses fruits. Même si la marquise le retrouvait quelquefois, il n'était plus assidu auprès d'elle. Elle avait cessé d'être la favorite.

Une telle chute alimentait les potins de la cour.

« Tout le monde, écrit madame de Sévigné, croit que son étoile pâlit. Il y a des larmes, des chagrins, des gaîtés affectées, des bouderies. Enfin, ma chère, tout finit. On regarde, on juge, on devine, on croit voir des rayons de lumière sur les visages que l'on trouvait indignes, il y a un mois, d'être comparés aux autres. »

Aux fêtes de l'automne 1679, le nom de la marquise de Montespan ne figurait pas sur la liste des invités. Omission cruelle. La belle alla trouver le roi, et crut formuler une raillerie en réclamant d'être reçue dans le dernier carrosse. Louis trouva une répartie rapide :

– Non, car avec vous, le dernier carrosse deviendrait le premier.

C'était plus un blâme qu'un compliment. Mais la délaissée s'arrangea pour grimper dans le carrosse de la reine. Cette bonne reine ! On lui racontait tant de belles choses sur la conversion de la favorite.

Celle-ci ne cherchait plus à retrouver la faveur du roi. Cette disgrâce qui lui valait la chute du prestige et de la réputation était plus cruelle que le refroidissement de l'amour. Le premier des biens que lui avait octroyé son amant, c'était la gloire. Et la gloire s'en allait. Désormais, la maîtresse congédiée, moitié dans l'espoir de retrouver la faveur de son amant versatile, moitié pour braver le jugement de la cour tentée de mépriser sa disgrâce, s'organisa une vie quotidienne à l'ombre des personnages qui avaient été à ses pieds. Elle résida à Clagny. Louis XIV, qui gardait le sens des convenances et tenait, au milieu de toutes ces dames bien élevées, à ne pas passer pour un goujat, lui condescendait une visite en fin de matinée et une autre le soir après dîner. De quoi parlaient-ils ? Sans doute des mille potins de la cour, mais aussi de la dernière campagne militaire où le roi et ses généraux venaient de se couvrir de gloire. Bossuet et Marie-Thérèse craignaient un retour de flamme. « On admit, raconte madame de Caylus, que le souverain viendrait chez elle, mais, pour ne pas prêter à médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables, et les plus graves de la cour, seraient présentes à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

me recommande toujours à Dieu dans ces occasions-là. Et jusqu'à présent, il m'a assisté. »

Le corps fut brûlé sur le bûcher et les cendres dispersées au vent.

Louis XIV s'intéressait aux affaires criminelles. Dès qu'il apprit l'accusation qui frappait madame de Brinvilliers et sa fuite à Londres, il pressa les secrétaires d'État de mettre tout en œuvre pour faire la lumière sur cette ténébreuse affaire et pour arrêter les complices de l'empoisonneuse présumée.

Le supplice de la Brinvilliers avait eu lieu en juillet 1676. En septembre 1677, on trouva dans un confessionnal des jésuites de la rue Saint-Antoine un billet faisant mention d'un complot destiné à empoisonner le roi et le dauphin. Était-ce celui d'un pénitent qui avait écrit son péché avant de se confesser, ou d'un dénonciateur qui avait abandonné là son information ? Puisqu'il s'agissait d'un projet, on se trouvait devant une intention coupable, non devant un péché accompli. De toute façon, le péché étant tombé dans le domaine public, on ne pouvait plus invoquer le secret de la confession.

Le 5 décembre, La Reynie, lieutenant de police, faisait arrêter, sur les rapports d'informateurs, Louis de Vanens, prétendument officier, en réalité amant d'une sorcière, la Filâtre, et affilié à une bande multiforme d'alchimistes, de magiciens et de faux-monnayeurs.

Le nom de Vanens était connu de la justice. C'était un acteur de l'affaire Chasteuil. François Galoup de Chasteuil, docteur en droit et chevalier de Malte, devint corsaire, fut capturé par les Barbaresques, puis, relâché, demanda son admission chez les Carmes de Marseille. Malheureusement, ce coureur des mers n'était pas converti. Devenu amoureux d'une jeune fille qui fréquentait la chapelle du couvent, il la séquestra dans une

cellule et la rendit enceinte. Quand elle en fut à son neuvième mois, il l'étrangla dans son lit, la traîna jusqu'à la chapelle et, ayant descellé deux dalles, fit disparaître le corps. Or, il se trouvait qu'un pèlerin, laissé dans cette chapelle après la fermeture du sanctuaire, s'était endormi contre un pilier. Réveillé par le travail de l'assassin, il se cacha jusqu'à la réouverture du lieu saint, et alla tout raconter au juge. Chasteuil, dépouillé de son caractère religieux, fut arrêté, jugé et condamné à être pendu.

Au moment où le condamné, accompagné de deux gardes, arrivait au pied du gibet, surgit Louis de Vanens, capitaine des galères, suivi d'une escouade de soldats, qui libéra Chasteuil et l'emmena dans une direction inconnue. Le logis de Vanens était en réalité une maison isolée et secrète, dont la pièce principale servait de laboratoire. Chasteuil était alchimiste. Il initia Vanens à ses recherches.

Ils firent un jour la connaissance d'un autre adepte de leur science, lui-même insoupçonné, Robert de Bachimont, qui possédait trois établissements scientifiques secrets, l'un à Paris, proche du Temple, avec quatre fours répartis en trois pièces, un autre à Compiègne, un troisième à Aunay, près de Lyon. Chasteuil et Vanens se transportèrent à Paris, où ils trouvèrent trois autres disciples et pourvoyeurs de fonds : un médecin, un banquier, un avocat.

Vanens, arrêté en décembre 1677, avait été dénoncé à Louvois comme espion. En réalité, quand les commissaires de La Reynie vinrent pour le cueillir, ils tombèrent sur la bande des alchimistes, qui furent tous arrêtés. Vanens passa quelques semaines à la Bastille. Mais, comme on ne put l'inculper d'aucun crime ni délit précis, on le libéra bientôt, à charge pour la police de surveiller ses agissements.

La Chaboissière, domestique de Vanens, avait été arrêté lui

aussi. Quand il fut relâché, La Reynie eut à méditer sur son carnet. L'un des feuillets portait cette note: « Vanens s'est mêlé de donner des conseils à madame de Montespan, qui mériteraient de le faire tirer à quatre chevaux. » L'écartèlement par quatre chevaux : le supplice des régicides. Vanens aurait-il conseillé la favorite d'attenter à la vie du roi ? C'était un rêve. D'ailleurs, comment interroger la marquise sur le sens de cette phrase sibylline ?

La phrase valait tout de même la peine de surveiller étroitement le maître et le valet.

Précisément, Louis de Vanens fréquentait maintenant un petit groupe de personnages aussi criminels que répugnants. L'alchimie l'avait conduit à la sorcellerie. La plus renommée d'entre eux (et la plus criminelle) était une sorcière, Catherine Deshayes, femme Monvoisin, dite la Voisin. Elle était à la fois devineresse et sorcière. Devineresse (*pythonisse*, disait-on), elle recevait une clientèle de bourgeoises et même de dames de la cour inquiètes de leur avenir. La clientèle ne se cachait pas. Chaque matin, avant même que la pythonisse fut levée, une véritable foule l'attendait sur la pelouse de son jardin, et mettait près d'une journée à s'écouler. Évidemment, ses consultations n'étaient pas gratuites. Mais le fait même qu'elles étaient coûteuses inspirait la confiance des chalands, et les grandes dames ne lésinaient pas pour savoir si elles seraient bientôt veuves et pourraient épouser leur amant. De sorte qu'on suppose que la Voisin recevait annuellement de cinquante à cent mille francs – quelques millions de notre monnaie.

Surtout, la Voisin était consultée comme sorcière, non pas comme celle qui lit dans l'avenir, mais comme celle qui opère, par incantations ou même par poisons. Elle procurait d'ailleurs plusieurs sortes de breuvages, soit des poudres d'amour pour

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sa maîtresse était grande, qu'elle ne serait jamais condamnée. Elle gardait de graves illusions. Sans la laisser comparaître devant la Chambre ardente, Louis XIV envoya une lettre de cachet en vertu de laquelle la demoiselle fut internée à l'hôpital de Tours, et y demeura jusqu'à sa mort.

Ainsi, le Roi-Soleil se trouvait trahi, dans sa confiance et dans sa tendresse, par la favorite à laquelle il s'était le plus fortement attaché. Et cette femme belle, spirituelle, orgueilleuse, méprisante, dépensière, était l'image de son règne à son zénith. Elle était devenue le symbole de la monarchie absolue, élevée au-dessus des lois de la morale et de la religion. Il n'était plus que de la renier et de la rejeter.

Après une période de temporisation, au cours de laquelle, trop épris, il ne se décidait pas à renvoyer sa maîtresse, le Roi-Soleil lui donna finalement son congé.

Les nouvelles maîtresses

Louis XIV avait, sinon de bon cœur, du moins avec sincérité, abandonné une maîtresse dont il était passionnément amoureux. Il ne pouvait s'en tenir là. Contrairement à ce que lui avaient réclamé Bourdaloue et Bossuet, il renonçait à la luxure partagée avec une certaine femme, il ne renonçait pas à la luxure. Il renonça aux occasions de retrouver la marquise de Montespan, il ne renonça pas aux occasions de succomber aux charmes d'une femme.

Dès 1675, le roi eut une liaison avec une certaine demoiselle Des Œillets, femme de chambre de madame de Montespan. Les rencontres étaient faciles. Jean-Christian Petitfils cite là-dessus Alexandre Sallé, petit-neveu de la Champmeslé, cette prestigieuse actrice qui incarna les héroïnes de Racine. Il invoque le témoignage de Bontemps, premier valet de chambre du roi, qui possédait les secrets de son maître. « Il faisait, rapporte celui-ci, élever les enfants qui provenaient de ses amours, mariait les filles auxquelles on donnait vingt mille écus, les garçons servaient dans les troupes. Parmi celleslà, il y eut une demoiselle Des Œillets, fille d'une comédienne, qui fixa les amitiés du roi pendant un temps assez considérable pour qu'elle pût espérer devenir maîtresse déclarée, mais le goût du roi changea, ce qui lui causa tant de chagrin qu'elle en mourut d'une maladie de langueur¹. » Comme on le sait, cette maladie intervint quand elle fut incarcérée à l'hôpital de Tours.

Cette petite maîtresse mit au monde en 1676 un enfant de Louis XIV, une fille baptisée Louise et déclarée comme fille de

Philippe de Maisonblanche, capitaine de cavalerie, et de sa femme Gabrielle de La Tour. Elle épousa, quand elle eut vingt ans, un seigneur obscur, Bernard de Prez de La Queue, qui devint exempt des gardes du corps. Elle reçut une dot de quarante mille livres. Le secret ne fut pas étroitement gardé: quand cette femme, que Louis XIV n'avait pas voulu légitimer, passa de vie à trépas, elle fut déclarée sous le nom de « Louise de Bourbon-Maisonblanche, fille naturelle de Louis XIV ».

Dès 1678, le roi, qui n'a pas encore rejeté madame de Montespan, mais dont les sens commencent à se fatiguer de cette unique maîtresse, est pris d'une passion aussi vive pour une nouvelle fille d'honneur de Madame, une demoiselle de la noblesse d'Auvergne, âgée de dix-huit ans, Marie-Angélique de Scorailles, fille du comte de Roussille.

Dès son apparition, toute la cour cria à la beauté. Elle n'était pourtant pas la première à provoquer cette sorte d'admiration. Mais à la cour, la splendeur de la beauté se renouvelait d'année en année. Quelque temps plus tôt, on s'était pâmé à la vue de la marquise de Montespan, et maintenant c'était devant cette modeste jeune fille.

Celle-ci est encore une blonde, mais cette fois tendant vers le roux, grande et svelte, avec une mine de modeste et de timide. Mine qui ne nuit pas à son charme. Madame de Sévigné l'appelle « la belle Beauté ». L'abbé de Choisy la juge « belle comme un ange et sotte comme un panier », cette dernière comparaison étant certainement injuste, comme la suite devait le montrer, mais il y a des filles que la modestie fait passer pour sottes.

Évidemment, si la Montespan ne devina pas en elle une rivale en amour auprès du roi, elle y vit une rivale en beauté devant la cour. Selon son caractère moqueur, elle voulut aussitôt

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Si dissimulée que, en dehors de son mari, homme fort tolérant, tous ignoraient à la cour que la princesse était devenue la maîtresse du roi. Pour une fois, ce fut la reine qui, alertée par un fait exceptionnel, entreprit une enquête. Louis XIV, qui avait pris ses habitudes chez la Montespan, ne restait jamais auprès d'elle au-delà de minuit. Ensuite, il revenait au lit de Marie-Thérèse. Une certaine nuit (c'était à Versailles), quand l'heure fut très avancée, la reine n'avait pas encore retrouvé son époux. Elle en conclut qu'il s'attardait dans un autre lit que dans celui de la favorite en titre. Cette fois, elle décida de faire la lumière.

Elle n'allait pas s'abaisser à ouvrir les portes de toutes les chambres. Elle fit mieux, au risque d'un scandale, qui courut d'ailleurs dans tout le château. Elle fit éveiller toutes ses femmes d'honneur pour savoir où était son époux. On ne le trouva ni chez madame de Montespan, ni chez madame d'Heudicourt, qu'on soupçonna un moment. On épargna (pourquoi cette délicatesse ?) la princesse de Soubise.

Sans doute cette dame fut-elle mortifiée qu'on n'eût pas découvert sa gloire de maîtresse, car, retrouvant ses consœurs au matin et entendant raconter cette enquête sans résultat :

– Et vous n'avez pas frappé à ma porte ? demanda avec étonnement la Soubise.

– Nous n'osions faire affront à votre vertu.

– Eh bien, si vous aviez frappé, vous auriez vu sortir le roi.

Louis XIV lui-même révéla alors le secret de leur entente. Comment se faisait-il qu'ils se retrouvaient sans se donner apparemment de rendez-vous ?

– Nous nous entendons, expliqua-t-il, sans nous parler. Quand elle me donne un rendez-vous, elle m'en avertit en mettant des pendants d'oreilles d'émeraude. Et moi, de mon côté, pour obtenir un tête-à-tête, je mets un diamant à mon petit doigt.

Madame de Soubise eut douze enfants. On dit que parmi eux onze furent de son mari. Elle ne lui était donc pas tout à fait infidèle. On excepte évidemment le douzième, qui fut, de leur commun aveu, celui du roi, et qui devint le cardinal de Rohan.

Saint-Simon a rapporté quelques potins concernant cette princesse:

« Elle avait passé sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint. Du veau et des poulets ou des poulardes, rôties ou bouillies, des salades, des fruits, quelque laitage furent sa nourriture constante, qu'elle n'abandonna jamais sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie...

Son vaste et superbe hôtel de Guise, d'achats en embellissements, lui revint à plusieurs millions. Elle mourut laissant la maison de la cour la plus riche et la plus grandement établie, ouvrage dû tout entier à sa beauté et à l'usage qu'elle en avait su tirer. Malgré un tel succès, elle fut peu regrettée dans sa famille. »

Les autres maîtresses de Louis XIV, durant cette période de règne, connurent un succès trop éphémère pour tenter de leur accorder ne serait-ce qu'une notice. Surtout, elles furent trop nombreuses, le galant ne tentant plus de modérer ses désirs. Elles furent si nombreuses que, dès le début de la disgrâce d'Athénaïs, il ne donna à aucune le statut de favorite. « Tout lui était bon, constatait la Palatine, pourvu que ce fussent des femmes : paysannes, filles de jardiniers, femmes de chambre, dames de qualité, pourvu qu'elles fissent semblant d'être amoureuses de lui. »

Les chroniqueurs disent quelques mots en passant sur un certain nombre d'elles, à titre d'humour ou de curiosité. Le roi

fit même la cour à deux nièces de la Montespan, deux demoiselles de Thianges devenues l'une duchesse de Nevers, l'autre duchesse de Sforza. « Louis XIV, raconte madame de Caylus, les mettait de toutes ses promenades, ses désirs erraient de l'une à l'autre, il aimait celle qu'il voyait, mais celle qu'il ne voyait pas lui paraissait la plus aimable¹¹. » Saint-Simon constate que « la duchesse de Sforza était trop remarquable par son nez tombant dans une bouche vermeille, ce qui faisait dire au duc de Vendôme qu'elle ressemblait à un perroquet mangeant une cerise ».

Évidemment, si l'on veut dépouiller l'abondant témoignage de la Palatine, on trouvera plus d'une anecdote curieuse ou cocasse sur les aventures galantes de Louis XIV. On peut y relever celle qui concerne la princesse de Monaco, cousine de Lauzun, un moment l'objet de la folie amoureuse du roi :

« Pendant que le roi était amoureux d'elle, Lauzun tomba pour la première fois en disgrâce. Il avait une affaire à régler avec sa cousine, mais en secret. Il lui avait défendu de voir le roi, et une fois qu'elle était assise par terre et qu'elle entretenait le roi, Lauzun, qui, en sa qualité de capitaine des gardes, se trouvait dans la chambre, fut saisi d'une telle jalousie qu'il ne put se contenir, et que, faisant semblant de passer, il marcha si rudement sur la main que madame de Monaco avait appuyée contre elle qu'il faillit l'écraser. Le roi, qui par là remarqua la chose, le réprimanda. Lauzun répondit avec arrogance. Alors, il fut envoyé pour la première fois à la Bastille. »

1. Jean-Christian Petitfils, *Madame de Montespan*, p. 222.

2. Roger Rabutin, comte de Bussy-Rabutin, *op. cit.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pour y trouver la guérison, il n'était plus temps, mais pour vivre quelques jours avec les grands de la cour, qui venaient, eux, s'y soigner. Elle y avait fait un séjour en 1703, pendant lequel elle s'était trouvée victime d'un malaise. Elle y retourne quatre ans plus tard, appréhendant le retour du mal. Avant son départ, comptant ne pas revenir, elle doubla ses aumônes, relut son testament et l'emporta dans sa cassette.

De fait, dans la nuit du 22 au 23 mai, le mal revint. Le premier témoin en fut la jeune Lucie-Félicité de Noailles, épouse du maréchal de Cœuvres. Ne sachant comment la secourir, elle lui administra, après avoir appelé un médecin, du tartrate de potassium et d'antimoine, nommé alors *émétique*, employé surtout comme vomitoire. Que doit-on penser du *Mercurie français*, qui rapporte que « ce remède opéra soixante-trois fois » ? Que la jeune femme lui administra autant de fois ce remède, ce qui paraît une absorption surhumaine, ou que la malade s'évanouit et se réveilla soixante-trois fois, ce qui paraît bien long ?

Le médecin arriva enfin. Tout ce qu'il trouva comme remède, ce fut une saignée. La fameuse saignée chère au XVIIe siècle, administrée dans tous les cas et censée remplacer tous les remèdes. Mais il la fit avec une telle abondance qu'elle perdit connaissance. À son réveil, elle le chassa :

– Vous m'avez assassinée !

Elle songea aussitôt à son départ pour l'au-delà. « Madame de Montespan, écrit Saint-Simon, est partie en état de grâce après une confession publique de ses péchés devant tous ses domestiques, jusqu'au plus bas, après avoir remercié Dieu de la rappeler pendant ce voyage où elle était loin des enfants de son péché. »

Madame de Sévigné offre un témoignage tout différent :

« Madame de Montespan est partie de ce monde avec une

contrition fort équivoque, et fort confondue avec la douleur d'une cruelle maladie. Elle a été défigurée avant que de mourir. Son dessèchement a été jusqu'à outrager la nature par le dérangement de tous les traits de son visage. »

Puis, peu après :

« Madame de Montespan, en mourant, n'avait aucun trait ni aucun reste qui pût faire souvenir d'elle. C'était une tête de mort gâtée peau noire et sèche ; c'était enfin une humiliation si grande pour elle que si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. Elle a eu beaucoup de fermeté. »

Deux échos fort différents, presque opposés. La contradiction, jusque dans la mort.

Elle avait fait appeler son fils légitime. Antin arriva aussitôt, plus sans doute par intérêt que par piété filiale. Le premier geste qu'il fit en effet, ce fut de se précipiter sur la cassette que sa mère avait emportée. Mais elle était fermée à clé. On l'informa que sa mère était étendue sur son lit. Il s'y avança, l'air interrogateur. Elle supposa qu'il regardait son visage abîmé.

– Eh bien, lui dit-elle, tu ne me reconnais plus ?

Ce qu'il regardait, en réalité, c'était la petite clé de la cassette qui ornait le cou de la mourante, à côté d'une médaille d'or de Notre-Dame de Bon Secours. Dans ses *Mémoires de madame de Maintenon*, Laurent de La Beaumelle fait un récit qui a paru plus ou moins contestable aux critiques :

« Il n'y a pas de doute que le duc d'Antin n'ait pris la clé dans le sein de sa mère agonisante, qu'il n'eût vidé la cassette, qu'il ne l'ait refermée, et qu'il ne soit parti sans dire les prières des agonisants. »

Saint-Simon est moins explicite. Il ne précise pas la façon dont le duc d'Antin s'est approprié la clé et a vidé la cassette, mais il montre les effets de son vol :

« Le deuil épouvantable dont il affecta de s'envelopper pour plaire aux enfants de sa mère et pour dissimuler l'aise qu'il ressentait, il ne les put cacher à eux ni au monde. Il ne voulait pas, d'autre part, avoir le mérite de l'affliction devant l'insensibilité du roi, ni devant l'ennemie de sa mère. »

Sa prodigalité le trahit. Il avait convenu avec le roi qu'il ne s'adonnerait plus au jeu. Sa mère était à peine refroidie qu'il se jeta à nouveau dans ce vice.

« L'indigence des obsèques, poursuit Saint-Simon, et le peu qui fut distribué aux nombreux domestiques, fit beaucoup crier contre lui. Il crut l'apaiser par quelques largesses de Gascon à quelques-uns des plus attachés. Il porta même à monsieur du Maine un diamant de grand prix, lui dit qu'il savait qu'il avait toujours aimé ce diamant, et qu'il ne pouvait ignorer qu'il ne lui eût été destiné. Monsieur du Maine le prit, mais vingt-quatre heures après le lui renvoya par ordre supérieur. »

Saint-Simon considère le vol des diamants comme une autre affaire du vol du testament.

« On savait que madame de Montespan en avait fait un, il y avait longtemps. Elle ne s'en était pas cachée, elle le dit même en mourant, mais sans ajouter où on le trouverait, parce qu'il était apparemment dans ses cassettes avec elle. Il y en avait un, et il fut enlevé et supprimé pour toujours. Le vacarme fut épouvantable, les domestiques firent de grands cris, et les personnes subalternes attachées à madame de Montespan, qui y perdirent tout, jusqu'à cette ressource. »

Un autre scandale fut celui des entrailles de la marquise. Selon une certaine coutume, elle exprima dans son testament le vœu qu'elles fussent portées à la communauté Saint-Joseph. Le duc possédait donc au moins une partie du testament, puisqu'il confia ces dépouilles à un estafier chargé d'exécuter la volonté de la défunte. Mais au bout d'une demi-lieue, le malheureux

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

droit, et deux un peu égratignées... J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras. Enfin, je suis un raccourci de la misère humaine. »

Il faut avouer que cette description, qui est celle d'un humoriste, manque fortement de style.

Cet infirme, qui n'était ni bossu, ni cul-de-jatte comme on l'a quelquefois écrit, subissait malgré sa verve, un sort douloureux. Aux trois quarts paralysé, il passait ses jours dans un fauteuil articulé dont les panneaux à rainures se refermaient sur lui. « Ainsi emboîté, dit madame de Saint-René, il ressemblait à un gros insecte dans sa carapace. Le soir, on le tirait de sa boîte pour le mettre dans son lit. » Heureusement pour sa survie, l'infirmes disposait d'un valet, comme tout homme de condition. Et au surplus, ce qui devait accroître le travail du valet, toute une ménagerie : un épagneul, un singe, une pie, un perroquet.

Ces animaux, certes, s'ils étaient la compagnie permanente du rimeur, n'étaient pas sa seule compagnie : il y avait celles de l'après-midi, celles des admirateurs, des curieux, des âmes pitoyables. Ce qui faisait de la chambre de l'auteur un véritable salon littéraire. On y voyait le maréchal de Turenne, monseigneur Paul de Gondi, évêque coadjuteur de Paris ; le peintre Mignard, les marquises de Sévigné et de la Sablière, les comtesses de Frontenac et de Fiesque. Et tout un ensemble de demi-poètes qui venaient là, les uns, membres de la corporation, pour trouver des rimes ou souffler des thèmes, d'autres par pitié, d'autres encore, jaloux, pour s'inspirer des épigrammes méprisantes. L'agressivité des railleurs n'attristait pas le malheureux, qui avait pris le parti de rire de tout, et qui même y trouvait des occasions de rimer. Il jouait là son rôle, qu'il ne pouvait plus démentir devant ses visiteurs : il était entendu qu'il était drôle, amusant, cocasse ; et au lieu d'attirer la pitié sur ses

souffrances, il y affichait une perpétuelle gaîté, souvent feinte.

Dès qu'elle s'était fixée à l'hôtel de Troyes, madame de Neuillant avait remarqué cette célébrité, pour ne pas dire cette gloire, du poète infirme. Elle ne s'intéressa pas à l'infirmes, mais au poète. Elle pénétra dans le salon littéraire quelquefois, y fut témoin de la verve de l'auteur, de la réjouissance des auditeurs. Puisque Françoise ne voulait pas du couvent, et qu'elle s'était promis de la marier, pourquoi pas avec cette personnalité littéraire ? Cette bonne dame avait marié sa propre fille au duc de Noailles. Pour sa protégée, une pauvre, un plaisantin infirme serait suffisant.

Cette femme n'était pas si cruelle. Elle appartenait à une société dans laquelle le rôle des parents et des protecteurs était d'*établir* les jeunes filles. Elle avait décidé d'établir Françoise d'Aubigné. Arrivée à Paris, elle n'avait pas trouvé de protection favorable à cette obligation. Cette aristocrate vieillissante se trouvait embarrassée de cette jeune fille pauvre, et de surcroît sans autre recommandation possible que celle d'un père défunt condamné pour activités politiques et accumulation de dettes. Quel gentilhomme accepterait cette indésirable pour son fils ? Il était inutile de réclamer la protection de la reine-mère, qui ne trouverait pas un seul parti pour consentir à cet établissement.

Pour établir une jeune fille, il faut lui procurer un revenu légitime et stable. Renseignement pris, la marieuse sut que, à la place de la pension de la reine-mère, que lui avait retirée Mazarin, le surintendant Fouquet en accordait une à Scarron de seize cents livres. En outre, les admirateurs et les apitoyés laissaient de fréquents cadeaux, qu'ils ne voulaient pas appeler aumônes, puisque le bénéficiaire ne les recevait pas en tendant la main à la porte d'une église. Somme toute, un revenu capable de faire vivre honnêtement un ménage.

Scarron était devenu le seul refuge où larguer l'importune

adoptée. La bonne protectrice la conduisit plusieurs fois auprès de son glorieux voisin. Ces rencontres furent agréables. L'infirmes fut touché par le charme de cette toute jeune fille, la jeune fille fut touchée à la fois par le malheur et l'esprit de cet infirmes. Poussé par les habiles allusions de madame de Neuillant, le rimeur fit à la belle Indienne une adroite déclaration en mariage.

– Mademoiselle, je gémiss beaucoup sur le sort que vous fait la fortune, et sur les duretés que vous éprouvez journellement. Que deviendrez-vous si la suite de vos malheurs vous enlève celle chez laquelle vous demeurez, et qui, toute revêche qu'elle est, vous conserve dans sa maison ? Je paierai votre dot. Aimez-vous mieux un établissement ? Je n'ai à vous offrir qu'une très laide figure, et qu'une fortune excessivement bornée.

Ce disant, il n'avait alors de mouvement libre, dira madame de Maintenon, « que celui de la main, de la langue et des yeux ».

Françoise agréa cette demande en mariage. Elle en avait assez d'être promenée de bienfaitrice en bienfaitrice. Dans cette nouvelle condition, elle serait chez elle, sa propre maîtresse et celle de son mari. Elle présiderait aux salons littéraires, où elle rencontrerait des personnalités de toute sorte. Le nouveau marié avait quarante-deux ans, elle-même à peine dix-sept. C'étaient les âges de ses parents le jour de leur propre mariage.

Avait-elle espéré le prince charmant ? Il semble bien qu'on ne lui ait jamais parlé d'amour. Les romans qu'elle avait feuilletés chez sa tante étaient autant d'intrigues sentimentales enveloppées dans un langage sibyllin, presque hermétique. C'était à cette école qu'appartenait d'ailleurs Paul Scarron. Elle prenait un mari légalement, non charnellement. Madame de Maintenon dira plus tard qu'elle était devenue veuve sans avoir été mariée.

Le contrat fut signé le 14 avril 1652. Le notaire était

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

lesquelles il confessait ses pénitentes. Elle envoya à lui son amie inquiète. Françoise alla trouver l'abbé Gobelin et lui posa son problème. En gros, ce prêtre pieux et psychologue lui proposa cette conduite :

– Vous n'êtes pas faite pour le cloître, mais pour le monde. Non pas pour vous y pervertir, mais pour l'influencer par votre vertu. Pour obtenir ce résultat, vous devez éviter de briller et de vous faire admirer, mais y rayonner par votre réserve et votre simplicité.

Voilà Françoise chargée de mission. Elle ne doit pas pratiquer les vertus évangéliques seulement pour elle-même, pour être irréprochable à ses propres yeux, mais pour offrir aux femmes de la cour autre chose que le péché et la dissipation. Une présence bienfaisante. La jeune veuve menait, dès avant son mariage, une vie si conforme à la morale chrétienne, qu'elle s'engagea avec ferveur dans cette sorte de mission.

Dans cette société mondaine, où la règle était de briller et de paraître spirituel, la veuve Scarron, qui avait fait dans cette pratique de remarquables progrès, employa ses efforts à devenir terne et dédaignée. Elle fit mieux : elle tint des propos volontairement maladroits et insipides, destinés à lui obtenir le dédain des beaux esprits. L'abbé Testu de Belleval, habitué des salons, et que ses rimes envoyèrent à l'Académie française, avoue dans ses souvenirs avoir été singulièrement intrigué par la veuve Scarron. Plus psychologue que les marquises, il comprit que cette femme « tâchait d'ennuyer tout le monde tantôt par son silence, tantôt par sa conversation pédante ». C'était là une forme d'héroïsme bien difficile pour un bel esprit.

Malgré cette retenue, malgré cette dignité, malgré cette vertu, on a trouvé à la veuve Scarron des amants. Or, de tels témoignages ne nous viennent pas des contemporains immédiats

qui ont vécu avec elle, mais d'accusateurs tardifs. On ne trouve rien de ces écarts ni chez madame de Sévigné, ni chez madame de La Fayette, ni chez l'abbé Testu. Les révélations viennent de deux personnages qui ont écrit à la fin du siècle, la Palatine et Saint-Simon. L'un et l'autre accordent à Françoise d'Aubigné, à l'époque où elle gîtait chez les dames de la Petite Charité, puis chez les Ursulines, trois amants. Trois frères ; messieurs De Villarceaux. Ces témoins sont mal renseignés sur cette fratrie. Au moment où ils situent les prétendues frasques de la veuve, l'un des trois frères est paralytique et un autre a douze ans.

Il est d'ailleurs remarquable que Saint-Simon, quand il rapporte ce qu'il a appris à la cour, emploie les mêmes termes que la Palatine. C'est donc d'elle qu'il tient ses renseignements.

Madame Saint-René Taillandier, dans le savant ouvrage qu'elle a consacré à madame de Maintenon, s'est plu à faire bonne justice de ces ragots tardifs. Elle dévoile facilement les mobiles qui poussent cette princesse agressive à souiller l'honneur de la femme morganatique du Roi-Soleil. « Pendant les quatre premières années, note-t-elle, de son séjour à la cour de France, Madame se contenta de mépriser la veuve du bouffon. Mais la mort de la reine, le mariage du roi avec la gouvernante fut pour elle comme une convulsion de la nature. [...] La reine disparue, elle-même eût dû passer au premier rang. Lorsque l'ombre maudite s'interposa entre elle et le soleil, la haine habita son cœur⁴. » Quant à Saint-Simon⁴, il a vingt ans quand il arrive à la cour, et se trouve si mal renseigné qu'il fait naître la marquise de Maintenon à la Martinique. Élément biographique retenu par certains historiens du XIX^e siècle.

Si nous consultons un véritable contemporain de Françoise d'Aubigné, Tallemant des Réaux, qui avait été un commensal de Paul Scarron, nous trouvons chez cet homme corrompu une

louange de la veuve. Il constate avec désappointement que cette femme, bien que courtisée, « n'a pas fait le saut ». À la grande déception du marquis de Villarceaux, qui avait, paraît-il, déclaré sa flamme à la belle et spirituelle veuve. Une épigramme du moment nous le dit :

Si c'est cette rare beauté
Qui tint ton esprit enchaîné,
Marquis, j'ai raison de te plaindre :
Elle a presque autant de fierté
Qu'elle a de grâce et de beauté.

Son entrée à la cour, et la considération qu'elle en reçut chan gèrent profondément le sort de la veuve Scarron. Elle avait pénétré dans l'environnement du roi, elle allait côtoyer les maîtresses du roi, puis obtenir du roi lui-même un poste de confiance.

Au moment où elle abordait cette nouvelle vie, la maîtresse en titre était Louise de La Vallière. Celle-ci fut d'abord la maîtresse secrète, et les enfants qu'elle eut du roi des rejetons clandestins. Mais la reinemère Anne venait de mourir, et avec elle disparaissait la rigueur officielle qui présidait à la loi de la cour. La Vallière, hier rencontrée dans le secret, prenait la première place auprès du roi. Aux yeux de tous, elle était la favorite. La reine Marie-Thérèse, épouse légitime, ne compta plus pour rien, sauf à recueillir la place d'honneur dans les festins et dans les fêtes. La troisième enfant de La Vallière, née quelques mois après la mort de la reine Anne, au lieu d'être, comme les précédents, déclarée sous les noms de parents imaginaires, fut officiellement reconnue par le roi et détint le rang d'une princesse. Contrairement à la rigueur morale de la veuve Scarron, et à l'exemple qu'elle offrait dans ses cercles

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

mort, elle a murmuré : « Je suis empoisonnée. »

La jeune marquise de Maintenon ne recherche pas, et ne devine pas d'ailleurs les responsabilités criminelles. Elle voit les responsabilités morales. Et cela suffit pour alerter sa pitié et sa piété. Ce qu'elle constatait dans la désolante mort de la petite Fontanges, c'étaient la maladie et la mort. Assez d'abord pour fléchir la passion du roi, ensuite pour la détruire. La maladie et la mort de la jeune parvenue, dont peu importait l'origine, étaient donc les bienvenues, puisqu'elles éloignaient le roi du péché. Mais la favorite en titre demeurait à disposition, ne laissant passer aucune occasion d'affirmer sa présence auprès de son amant, continuant à entretenir sa bienveillance par ses sourires, ses propos, ses mots d'esprit. Mais le refroidissement du souverain à son égard, comme sa détresse à la mort de sa nouvelle maîtresse, exauçait la prière de la marquise de Maintenon.

Du même coup, Louis XIV, désenchanté de ses aventures charnelles, reconnaissait toute la sagesse de la gouvernante et tout le bien-fondé de ses sermons. Oui, cette femme sans vice et sans intérêt, qui parlait le même langage que Bossuet, ne cherchait pas son amour ni ses faveurs : elle cherchait sa conversion. Quelle âme d'exception au milieu de toutes ces femmes de la cour, dont toute la préoccupation était de lui plaire ! Celle-ci courait si bien le risque de lui déplaire qu'elle lui tenait des propos hardis en blâmant sa conduite. Louis XIV connaissait les femmes. Il savait, il voyait que celle-ci ne tentait pas de le séduire, mais qu'elle cherchait à lui procurer son plus grand bien. Quelle chance pour un souverain de trouver sur sa route quelqu'un qui, parmi ses nombreux sujets, parmi tous les intéressés et les flatteurs, au lieu de réclamer quelque bénéfice affectif ou financier, le pousse à trouver son vrai bien !

Si donc l'attachement de madame de Maintenon pour le roi

a d'abord été moral, et non pas sensuel, ni même sensible, il en fut de même pour le roi envers elle. Louis XIV a commencé par se trouver satisfait de voir cette veuve grave et discrète accepter d'entrer dans ses secrets d'alcôve pour le sortir d'une situation conjugale fort embarrassée. Il l'a ensuite admirée pour l'éducation qu'elle donnait à ses enfants secrets, leur prodiguant les meilleurs soins corporels, moraux, intellectuels, sans y rechercher son propre avantage, au point que cette femme, qui tenait entre ses mains cette progéniture royale, aimait comme une mère et se faisait aimer comme par ses enfants.

Le roi, désabusé, pour ne pas dire dégoûté, de ces femmes qui cherchaient à satisfaire leur plaisir et leur ambition, se trouve enfin devant une tout autre femme, une personnalité exceptionnelle, qui mérite son affection désintéressée. Il a de la peine à la lui manifester. Puisqu'elle ne tente pas de le séduire, ni même de recevoir un tant soit peu ses politesses, il lui reste à garder sa froideur en sa compagnie. À la cour, il multiplie pourtant les occasions de la placer auprès de lui. Il prolonge les conversations avec elle. Et la cour jase, interdite. Qu'attend donc ce roi galant d'une femme aussi réservée ? On convient qu'elle a sur lui une influence moralisatrice, mais au-delà ?

Marie-Thérèse, elle, comprenait tout. L'épouse blessée et humiliée n'avait pas à réfléchir pour saisir le rôle de cette nouvelle marquise. Elle ne conquérait pas son époux : elle le lui rendait. Avec un sourire de gratitude, elle offrit un jour à sa bienfaitrice son portrait enrichi de diamants.

Un fait qui retirait Louis XIV à ses passions égoïstes, c'était le renouveau de la famille royale au château de Saint-Germain. Le roi avait, par la nécessité de faire face à la clandestinité de sa paternité, choyé ses enfants adultérins, illégitimes, puis légitimés. Maintenant, ces enfants étaient admis et élevés à la

cour.

En cette année 1682, tous sont encore vivants à Saint-Germain. Le duc du Maine a douze ans, le comte de Vexin dix, mademoiselle de Nantes, déjà destinée au prince de Condé, a neuf ans ; mademoiselle de Blois, future duchesse d'Orléans, cinq. Seul le dernier né, Louis-Alexandre, le comte de Toulouse, fait encore figure de petit garçon. Louis XIV s'est attaché à ces bambins, qui grandissent à la cour avec leurs gouverneurs, leurs gouvernantes et leurs nourrices.

Mais aussi, fait nouveau, le roi s'attache à son successeur désigné, le prince Louis, dit le Grand Dauphin : l'héritier est maintenant âgé de vingt et un ans. Il a grandi avec pour gouverneur le duc de Montausier et pour précepteur monseigneur Bossuet. Il a épousé deux ans plus tôt la vertueuse et pure Marie-Anne, fille de l'électeur Ferdinand de Bavière. Cette princesse vient de mettre au monde un fils, baptisé lui aussi Louis, et proclamé duc de Bourgogne. Cette naissance, dans une maison jusqu'ici stérile ou malade, a ravivé dans le cœur du roi le sentiment paternel et l'intérêt pour sa dynastie.

Elle raviva aussi dans la population le sentiment monarchique. Bourgeois et petites gens, alertés de la grossesse de la dauphine, attendaient impatiemment la naissance. Par les courtisans qui allaient et venaient entre Versailles et Paris, on apprit que le Roi-Soleil, descendu de sa gloire, était agenouillé anxieusement près du lit de sa bru et suivait l'événement avec attention. À peine le petit duc de Bourgogne était-il venu à la lumière du jour que le peuple envahit la cour du château avec des cris de joie. Les plus hardis pénétrèrent dans les appartements. Le roi se porta avec émotion au-devant de ses sujets enthousiastes, donnant sa main à baiser. Ce fut, spontanément, une fête nationale.

Avec ces transformations familiales, la marquise de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

mille écus d'or. Son pauvre père n'ignorait pas qu'il ne possédait pas le premier écu de cette somme, qu'il ne la réunirait jamais, et que cet article du traité resterait caduc. Cette incapacité préparait le jeune duc d'Anjou, second fils du Grand Dauphin et petit-fils de Marie-Thérèse, à ceindre la couronne d'Espagne.

Quelle nouvelle reine pouvait maintenant espérer asseoir son fils sur des trônes ? Mais aussi, quelle jeune fille autre qu'une princesse royale oserait prétendre à une union conjugale avec le Roi-Soleil ? Les marieurs, bien que se concertant avec lucidité, avouaient chercher la quadrature du cercle.

1. Abbaye dont l'une de ses sœurs, par protection royale, allait recevoir la bénédiction abbatiale.

2. Marthe-Marguerite de Villette, marquise de Caylus, *op. cit.*

3. Marthe-Marguerite de Villette, marquise de Caylus, *op. cit.*

L'épouse de l'ombre

« Il faut remarier le roi. » Judicieuse alarme, répercutée partout, et suivie du silence le plus profond. On ne maria pas le roi. Mais on sait qu'il se maria.

Ce fut un secret. Légèrement éventé, mais tenu fermement. Par qui donc ? Par les deux intéressés. C'est encore une évidence que l'épouse fut la marquise de Maintenon, car seule une femme de sa valeur morale était capable de garder le grand secret. « Par ce qu'on savait du caractère de cette femme, écrit madame Saint-René, de l'exactitude de sa vie religieuse, on pouvait attendre d'elle et d'elle seule, l'observation du secret qui fut si religieusement gardé. Elle épouserait le roi pour être auprès de lui l'amie unique, elle l'épouserait aussi, en un certain sens, pour l'Église. Elle renonçait d'avance au rang, à tous les signes extérieurs d'une grandeur qui ne serait jamais connue. Plus que jamais, elle serait la recluse. Le silence qui lui fut demandé eut le caractère d'un vœu. Elle n'y manqua jamais¹. »

Il semble bien que ce fut le roi qui franchit le pas. On ne voit pas la modeste Françoise d'Aubigné, veuve d'un histrion, devenue marquise par la grâce du souverain, se permettre une telle démarche. On verrait plutôt le père de La Chaize, assez réfléchi pour imaginer cette solution et assez influent pour la proposer, l'imposer à son pénitent.

De toute façon, il n'y avait rien, dans ce choix qui fit de la conseillère une nouvelle favorite, des anciennes amours. À l'approche de la cinquantaine, la marquise gardait encore une austère beauté, qu'on ne pouvait comparer à l'éclat et à la grâce

d'une La Vallière et d'une Montespan. Son esprit, grave et profond, était fait plus pour toucher que pour plaire. Et d'ailleurs, pendant tout le temps où elle avait rempli le rôle de gouvernante des enfants royaux, Louis XIV n'avait ressenti nul attrait pour elle. Il admirait son art pédagogique, il écoutait ses conseils, mais elle ne subissait pas la comparaison avec les demoiselles aguichantes qui éveillaient les sens du roi.

Ces qualités austères étaient tout autres que celles des femmes séduisantes, et il s'y ajouta sans doute bien vite une tendresse qui attachait plus fortement le roi à une si heureuse personnalité.

Certains mémorialistes, trompés par la discrétion du nouveau couple royal, imaginent que ce mariage de raison eut lieu un an, et même deux ans, après la mort de la reine. C'est sans compter avec le témoignage fortuit de madame de Brinon, cette Ursuline qui était restée une amie de Françoise après son abjuration. « Je voudrais seulement savoir, écrit-elle, pourquoi elle ne le voudrait pas. Car je n'aurais jamais cru que l'exclusion sur cette affaire fût venue par elle. » La religieuse a connu le projet, et même la démarche. Le roi a déjà donné son consentement. Et elle ? Acceptera-t-elle ? Or, cette lettre est datée du 22 août 1683, vingt-deux jours après la mort de la reine. Les pourparlers sont déjà en route, et sans doute aboutiront bientôt.

Par ce geste, Françoise continuait sa mission. Elle la parachevait. Le mot *raison*, pour qualifier son mariage, est faible. Il signifie évidemment que ce ne fut pas un mariage d'amour. On ne connaît pas depuis quinze ans un homme capricieux et débauché, quand on est soi-même une femme solide et chaste, sans avoir pour lui plus de pitié que d'amour. Et surtout pas de passion. Mais la raison ne signifie pas ici l'ambition : Françoise se condamnait, par cette union insolite, à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous, l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille." »

Pour le haut clergé de France, comme pour Rome, l'édit de Fontainebleau était essentiellement ce qu'il fut de fait : l'extinction du protestantisme en France. Même si, pour le roi très-chrétien, son pieux chancelier et son catholique ministre de guerre, cette loi s'affirmait comme un triomphe de la foi, elle était d'abord la sauvegarde de l'intégrité du royaume. Non pas tellement l'unité de la religion, mais l'unité de l'État.

Madame de Maintenon n'avait pas mêlé sa voix à celles des Le Tellier, père et fils ; ni à celles des intendants, ni à celles des triomphateurs. Elle souhaitait la conversion des huguenots, elle y avait travaillé dans sa propre famille, elle se réjouissait de chaque conversion individuelle. Mais ce primat du politique sur le religieux la choquait. C'est pourquoi ces abjurations en masse, opérées par le pouvoir royal, lui étaient douloureuses. Elle devinait que la liberté de chacun avait été surprise, et brusquée. Elle connaissait le laborieux chemin des siens qui l'avaient rejointe dans le catholicisme, et elle craignait, pour chaque cas particulier, l'absence de réflexion et de mûr consentement. Elle écrivait un jour :

« Pour ceux qui se convertissent par peur, c'est un état effrayant que le leur. »

Ses neveux et cousins des familles Mursay et Villette étaient retournés au bercail. Plusieurs de leurs domestiques avaient gardé leur culte. Elle se préoccupa d'adoucir leur choc, de leur trouver des prêtres qui les prendraient en charge avec patience.

Finalement, elle ne pouvait adresser aucun reproche à son royal époux. Il avait d'un jour à l'autre écouté son devoir de chef d'État et d'héritier du royaume, il s'était continuellement soucié de ramener tous les hérétiques au sein de l'Église, il avait examiné

patiemment tous les rapports sur leur situation et accepté ceux qui lui semblaient les plus favorables à une mesure clémente, il avait réalisé l'unité ardemment souhaitée par l'ensemble de ses sujets.

Dans le détail, ce roi soucieux du bien public, qui intervenait pour décider des conclusions globales, s'enquérait pourtant de la correction des officiers en mission, et se réjouissait quand on lui rapportait qu'ils étaient devenus inutiles à l'œuvre entreprise. Il faisait écho ainsi aux propos de son épouse morganatique :

« Le roi a dessein de travailler à la conversion entière des hérétiques. [...] Monsieur de Châteauneuf a proposé des moyens qui ne conviennent pas: il ne faut point précipiter les choses; il faut convertir et non point persécuter. »

L'épouse secrète du roi, étant épouse, gardait le rôle de l'influencer ; étant secrète, il lui restait à l'influencer non pas dans les affaires du royaume, mais la direction de sa conscience.

En même temps, l'épouse secrète continuait sa double mission : la conversion de Louis XIV et le service de l'Église.

1. Madame Saint-René Taillandier, *op. cit.*

La mère adoptive

Toute sa vie, Françoise d'Aubigné fut un instrument de substitution. Elle occupa des places vides, pour le plus grand honneur et la plus pure réussite de cette mission insolite. Dans le mariage, elle fut deux fois épouse, une fois par pitié, une autre fois par dévouement, guidée l'une et l'autre fois par le devoir et une conscience aiguë de son rôle spirituel. Dans la maternité, elle occupa à deux reprises un rôle multiple et éminent : sans avoir enfanté, elle se chargea de l'éducation d'enfants qu'elle traita comme les siens, et que peut-être nulle autre qu'elle n'aurait éduqués. Les enfants du roi de France, devenus adultes, n'eurent un jour plus besoin de son dévouement maternel ; mais elle continua à les chérir et à les servir. En outre, constatant que les filles de bonne famille souffraient trop souvent d'une éducation négligée, elle entreprit d'établir une œuvre de formation pour les préparer à leur vie de femme. Ce fut la maison de Saint-Cyr.

Belle-mère des enfants de France, la marquise de Maintenon, à cause de l'affection qu'elle prodigua à plusieurs d'entre eux dans leur enfance, continua d'assumer librement son rôle quand elle fut stabilisée à la cour.

Il est vrai que ce ne fut pas la gouvernante qui s'employa à marier les princes légitimés : ce fut leur père lui-même qui, soucieux de la descendance royale, ne voulut pas mêler le sang des Bourbons à un sang indigne. C'était là, d'ailleurs, le sentiment de son frère le duc d'Orléans, qui consentit volontiers

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

un jour, l'abbé Godet des Marais lui demanda une entrevue, et lui dénonça avec force le nouvel esprit qui imprégnait les dames de son institut. La malheureuse, prise de court, s'accusa de faiblesse et de manque de vigilance. Elle s'inclina.

On continua de tergiverser autour d'elle. Bossuet voulut frapper fort. Il convoqua la directrice à Meaux. Il lui remit un rapport qu'il comptait ensuite rendre public : trente-quatre citations des ouvrages de madame Guyon entachés d'hérésie. Ce n'était plus une interprétation défavorable des textes, c'étaient les textes eux-mêmes. Fénelon signa cette condamnation, tout en osant préciser que c'était plutôt par déférence que par conviction.

À Saint-Cyr, il se produisit un flottement. Celle qui était la maîtresse et l'âme de la maison déclara hautement que, par esprit catholique, elle se rangeait sous les conclusions de monseigneur Bossuet. Mais les enseignantes discutaient. La marquise appela à son secours les missionnaires de Saint-Vincent de Paul qui, par petites conférences et au ministère de la confession, entreprirent de convaincre ces dames. Bossuet lui-même, invité à intervenir, vint prononcer des conférences par petits groupes, où la communication était plus facile.

Les esprits restèrent pourtant suspendus jusqu'en avril 1697. À ce moment, Fénelon, qui faisait toujours foi à sa propre clairvoyance, portait le procès devant le Saint-Office. Espérait-il vraiment voir madame Guyon échapper à la condamnation ? Comptait-il vraiment être lavé lui-même de toute suspicion ? Rome se prononça contre madame Guyon, Rome se prononça contre Fénelon. Celui-ci, en imaginant se dédouaner, avait au contraire attiré sur lui les foudres de la justice romaine, et s'était compromis sans retour aux yeux de ses admiratrices. Satisfait, le roi signa une lettre de cachet qui envoyait à la Bastille madame Guyon, perturbatrice de l'ordre du royaume.

En même temps, Louis XIV était irrité contre cet évêque qui avait provoqué les foudres de Rome. Il s'en revancha en faisant publiquement remarquer au duc de Bourgogne que son précepteur était condamné. Ce reproche n'était pas gratuit. Le roi n'appréciait guère l'éducation reçue par son petit-fils, déjà désigné pour la succession au trône, et qui affichait des opinions plutôt libérales.

La colère du souverain retomba sur son épouse. C'était elle qui avait introduit dans sa maison madame Guyon, Fénelon et leurs adeptes. Elle avait manifesté à leur égard une vibrante sympathie. Maintenant, cette maison devenait l'objet des condamnations romaines. Comme si le roi de France avait encore besoin de cette affaire pour gêner ses rapports avec le pape ! Il resta quelques jours, envers celle qu'il proclamait sa sagesse, froid et distant. Quant à madame de La Maisonfort, la plus ardente, parmi les maîtresses, zélatrice du quiétisme, le roi lui envoya un ordre écrit de quitter Saint-Cyr. Fénelon fut exilé à Cambrai.

Françoise versa des torrents de larmes. Elle était séparée de ses amis, elle voyait sa maison suspectée d'hérésie, elle faisait l'objet d'une bouderie de la part de son royal époux. Cette belle maison de Saint-Louis, qui lui avait coûté tant de zèle, de travaux, d'affection, se trouvait au bord de l'échec.

L'attitude du roi n'échappa pas à Godet des Marais. Il vouait une profonde estime à la marquise de Maintenon. Il constatait qu'elle restait pure et exempte de tout sentiment opposé à la foi. Il se permit d'écrire à Louis XIV :

« Rendez votre confiance à cette excellente compagne, pleine de l'esprit de Dieu, de tendresse et de fidélité pour votre personne. Je connais le fond de son cœur et vous suis garant qu'on ne peut vous aimer plus tendrement et plus respectueusement qu'elle ne vous aime. Elle ne vous trompera

jamais si elle ne s'est trompée ellemême. »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- Mémoires*, Amsterdam, 1796.
- La Fare (Charles-Auguste, marquis de) (1644-1712),
Mémoires sur les principaux événements du règne de Louis XIV, Amsterdam, 1734.
- Dunoyer (Anne-Marguerite) (1663-1720),
Lettres historiques et galantes, Paris, 1757.
- Caylus (Marthe-Marguerite de Villette, marquise de) (1675-1755),
Souvenirs, Amsterdam, 1770.
- Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de) (1675-1755),
Mémoires, Strasbourg, 1791.
- Retz (Jean-François Paul de Gondi, cardinal de) (1614-1679),
Mémoires, Paris, 1717.
- Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, Paris, 1970.
- Bailly (Auguste), *Le Règne de Louis XIV*, Paris, 1946.
- Petitfils (Jean-Christian), *Louis XIV*, Paris, Perrin, 1995.

Sources et études biographiques

- Le Queulx (abbé Claude),
Vie de madame de La Vallière, Paris, 1767.
- Quatremère de Roissy,
Histoire de madame de La Vallière, Paris, 1823.
- Houssaye (Arsène),
Madame de La Vallière et madame de Montespan, Paris, 1860. Lair (J),
Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV, Paris, 1907. Clément (P),
Madame de Montespan et Louis XIV, Paris, 1869.
- Petitfils (Jean-Christian),
Madame de Montespan, Paris, 1988.

- De Decker (Michel),
Madame de Montespan, Paris, 1995.
- Funk Brentano (Frantz),
Le Drame des poisons, Paris, 1903.
- La Beaumelle,
Mémoires de madame de Maintenon, 6 vol., Amsterdam,
1755. Maintenon (marquise de),
Lettres, Nancy, 2 vol., 1752.
- Caraccioli,
Vie de madame de Maintenon, Paris, 1786.
- Lafont d'Aussonne,
Histoire de madame de Maintenon, 2 vol., Paris, 1814.
- Saint-René Taillandier (madame),
Madame de Maintenon, Paris, 1923.
- Lambert (André),
Madame de Maintenon, Paris, 1982.
- Lavallée (Th),
Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr,
Paris, 1862.
- Cordelier (Jean),
Madame de Maintenon, Paris, 1955.

Table

Prologue

I^{re} partie. La duchesse de La Vallière

1. La vierge effarouchée
2. L'étoile de la cour
3. La maîtresse
4. La rivalité
5. La fuite du monde
6. La pénitente

II^e partie. La marquise de Montespan

1. La mère des enfants royaux
2. Le chemin de la disgrâce
3. La première conversion
4. L'affaire des poisons
5. Les nouvelles maîtresses
6. L'ultime pénitence

III^e partie. La marquise de Maintenon

1. Madame Scarron
2. La veuve Scarron
3. La marquise de Maintenon
4. L'épouse de l'ombre
5. La mère adoptive
6. L'achèvement de la mission

Bibliographie



Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
276/2014

Éditions du Rocher
28, rue du Comte-Félix-Gastaldi
98000 Monaco
www.editionsdurocher.fr

Imprimé en France
Dépôt légal : février 2014
N° d'impression :